

**Rapport-préavis No 47/2015**  
**de la Municipalité au Conseil communal**

relatif

à la réorganisation de l'office du sport et des installations sportives, à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 105'000.- au maximum au budget 2016 en faveur de l'augmentation du taux d'activité du poste de secrétaire de direction à l'office du sport et des installations sportives et la création d'un poste de responsable des activités sportives et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir »

**Date et lieu proposés pour la  
séance de commission :**

le lundi 4 janvier 2016 à 19h00  
à la Rue du Temple 11 à Montreux



## Table des matières

1	Objet du rapport-préavis .....	2
2	Préambule.....	3
3	Introduction .....	3
4	Association sportives.....	4
4.1	Etat des lieux.....	4
4.2	Vision et priorités .....	6
5	Activités sportives.....	6
5.1	Etat des lieux.....	6
5.2	Vision et priorités .....	9
6	Manifestations sportives .....	9
6.1	Etat des lieux.....	9
6.2	Vision et priorités .....	11
7	Infrastructures sportives.....	11
7.1	Etat des lieux.....	11
7.1.1	<i>Piscine de la Maladaire.....</i>	12
7.1.2	<i>Salle Omnisports du Pierrier.....</i>	12
7.1.3	<i>Complexe sportif de la Saussaz.....</i>	13
7.1.4	<i>Stade Eugène Parlier.....</i>	13
7.1.5	<i>Salles de gymnastique et de rythmique.....</i>	13
7.1.6	<i>Stands de tir .....</i>	14
7.1.7	<i>Piscines .....</i>	14
7.1.8	<i>Infrastructures de sport d'hiver.....</i>	15
7.1.9	<i>Skatepark .....</i>	15
7.1.10	<i>Terrains de tennis.....</i>	16
7.1.11	<i>Boulodrome .....</i>	16
7.1.12	<i>Dojos.....</i>	16
7.1.13	<i>Installations en libre accès.....</i>	16
7.1.14	<i>Activités nautiques.....</i>	17
7.1.15	<i>Autres installations.....</i>	17
7.2	Vision et priorités .....	17
8	Régionalisation .....	18
9	Politique sportive .....	19
10	Organisation de l'office du sport et des installations sportives.....	19
10.1	Structure actuelle .....	19
10.2	Structure future .....	20
10.3	Tâches principales du poste .....	21
10.4	Coûts .....	21
11	Développement durable .....	22
11.1	Social .....	22
11.2	Economique.....	22

11.3	Environnemental .....	22
12	Position de la Municipalité .....	22
13	Conclusions.....	23

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

## **1 Objet du rapport-préavis**

Lors de la séance du 25 avril 2012, le Conseil communal a pris en considération le postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens sous le titre « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir ». Le texte de son développement est repris ci-dessous pour mémoire. Par le présent rapport-préavis, la Municipalité entend répondre à ce postulat et proposer au Conseil communal de faire siennes sa vision, sa stratégie et ses priorités en la matière. Par ailleurs, au travers du présent rapport-préavis, la Municipalité sollicite un crédit complémentaire d'un montant de CHF 105'000.- au maximum au budget 2016 en faveur de l'augmentation du taux de travail du poste de secrétaire de direction à l'office du sport et des installations sportives et de la création d'un poste de responsable des activités sportives.

*Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,*

*Lors de la séance du 9 novembre 2011, le Conseil communal acceptait l'octroi d'un crédit d'étude en vue de la réalisation d'un complexe sportif sur le site de la Saussaz à Chailly. Dans les débats de la commission, certains commissaires s'inquiétaient que ce complexe sportif ne réponde qu'à deux types de sport, alors qu'ils auraient souhaité la réflexion et le développement d'un véritable pôle sportif. Mon collègue de parti, M. Laurent Demartini, relevait aussi lors de la discussion qui a précédé la votation, que sans freiner l'acceptation de ce préavis, il lui semblait également important de proposer rapidement à nos citoyens sportifs, une vision à moyen terme du développement de nos différentes installations.*

*Par conséquent, j'ai pensé, accompagné de quelques membres du groupe PLR, qu'il était nécessaire de porter la réflexion de manière plus générale, et demander un état des lieux et une vision pour l'avenir du sport à Montreux.*

*Cette démarche aurait ainsi pour but de définir un plan de soutien et de développement des associations sportives de la Commune et de l'offre des événements sportifs régionaux, nationaux ou encore internationaux. Ce plan développé, proposé et accepté par tous les acteurs du sport à Montreux permettrait ainsi d'éviter notamment de répondre dans l'urgence à des besoins particuliers et immédiats sans qu'ils ne s'intègrent dans une réflexion globale de développement à long terme et proposerait dès lors une véritable politique du sport à Montreux.*

*Cette stratégie de développement et de soutien devrait tout d'abord s'appuyer sur un état des lieux précis et exhaustif des différents acteurs existants (sociétés et manifestations) avec une analyse de leurs besoins et de leurs perspectives futures.*

*Cet état des lieux pourrait aussi être complété par une liste des sports non-proposés ainsi que des manifestations et événements à développer. Il conviendrait ensuite de définir une vision globale de développement du sport à Montreux.*

*Une analyse des moyens nécessaires tant sur le plan humain, financier que sur les infrastructures devrait alors être proposée. Il serait peut-être souhaitable pour différents points de ce travail de porter l'analyse sur le plan régional plutôt que communal.*

*Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, je vous demande de bien vouloir prendre en considération ce postulat, et de le renvoyer à une commission pour étude et rapport lors de notre prochain Conseil.*

## **2 Préambule**

A la suite du dépôt du postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens en 2012, une première version du présent rapport-préavis a été préparée. Comme le postulat se rapporte en grande partie aux installations sportives et demande une analyse sur le plan régional, la Municipalité a souhaité différer sa réponse et attendre le rapport relatif au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" qui a été déposé dans les dix Conseils communaux de la Riviera entre le 4 septembre 2013 et le 12 mars 2014. Ledit rapport étant désormais déposé, une réponse peut donc être apportée au postulat de M. Depallens.

En plus de répondre au postulat, la Municipalité souhaite proposer une vision globale de la politique sportive à Montreux. Le présent document propose un état des lieux qui s'articule autour de sept chapitres. Dans le cadre des perspectives futures, chacune des thématiques débouche sur une vision et des priorités à moyen terme. Ces éléments définissent donc la politique communale en matière de sport pour les cinq prochaines années (2016-2021).

## **3 Introduction**

Dès les années 1850, Montreux connaît un important développement urbain et économique, provoqué par un tourisme international. Anglais, Allemands, Français, Russes, Italiens et Américains sont attirés par la Riviera vaudoise pour son climat tempéré et son sublime paysage, à la fois lacustre et alpin. L'historique du sport à Montreux est clairement lié à cet essor touristique. Un historique nettement plus complet ayant déjà été proposé dans le cadre du préavis No 21/2009 relatif à la politique des sports et à la création d'un poste de délégué(e) au sport, le présent rapport-préavis ne reprend pas ces éléments.

Aujourd'hui, la problématique du manque de sport, d'activité physique et, plus généralement, de mouvement est devenue centrale, prioritairement dans une optique de santé publique. La qualité de vie et la santé de la population ne sont pas les seules en cause, l'économie l'est aussi. En effet, des moyens financiers importants sont mobilisés pour tenter de réparer ce que l'humain n'a pas su préserver par son nouveau mode de vie (les effets indésirables liés à la pratique d'une activité physique raisonnable étant nettement moins importants que ceux qui découlent du manque d'exercice).

Il ne faut pas oublier un autre aspect de la pratique sportive : sa participation à l'éducation générale de l'individu. Au-delà de ses apports liés strictement à la santé physique, le sport renforce différents composants de la vie humaine : aspects psychologiques, facteurs sociaux, notions de découverte, de plaisir, etc. Ces éléments valent particulièrement pour la jeunesse, pour laquelle l'activité physique et sportive représente un support de développement biologique, psychologique et social. Au niveau personnel, en matière de bien-être, d'équilibre psychologique et de lutte contre le stress, le sport joue également un rôle non négligeable.

Au niveau de la citoyenneté, le sport participe à une approche concrète et efficace dans le sens où il incite à une certaine hygiène de vie, donc une façon de vivre respectueuse du corps, des autres et de l'environnement. La pratique sportive peut contribuer à renforcer le lien social dans la mesure où les personnes, et notamment les plus jeunes, apprennent à participer aux processus démocratiques. La collaboration, la solidarité, le respect des règles, l'acceptation de la défaite et la gestion de la victoire, l'apprentissage de la frustration, la tolérance et l'esprit de « fair-play », induits par la pratique sportive, facilitent l'expérimentation concrète des aptitudes sociales et relationnelles.

De même, l'importance économique du sport est non seulement désormais reconnue, mais est également devenue un enjeu de concurrence entre les régions, les cantons, les pays.

En 2001, le Conseil fédéral a adopté son *Concept pour une politique du sport en Suisse* et il a chargé l'Office fédéral du sport (OFSP) de mettre en œuvre celui-ci à partir de 2003. L'encouragement du sport et de l'activité physique prônés par ce concept place les acteurs du monde du sport, dont notamment les offices du sport communaux, devant de nouveaux défis. Les offices communaux, jusqu'à présent, s'occupaient des infrastructures sportives, du sport scolaire et de la promotion du sport. Toutefois, l'évolution du sport entraîne actuellement une diversification des tâches des offices communaux. Ces tâches touchent désormais aussi aux domaines suivants :

- politique sanitaire ;
- politique sociale ;
- occupation des loisirs, qualité de vie ;
- mise en valeur de la commune ;
- pratique du sport en dehors des structures associatives ou commerciales ;
- promotion de la santé par l'activité physique ;
- politique de prévention au sens large.

La stratégie sportive de la Commune de Montreux, telle que définie en 2003, repose sur un principe fondamental et directeur : le sport est un bénéfice pour la société. La politique sportive communale s'articule ensuite autour de quatre axes qui sont repris dans les chapitres qui suivent :

- soutien aux associations ;
- soutien à la pratique régulière de diverses activités sportives par la population ;
- accueil de manifestations sportives majeures ;
- infrastructures.

## **4 Association sportives**

### **4.1 Etat des lieux**

Le soutien aux associations constitue le premier axe de la politique sportive de la Commune. Le principe de base arrêté par la Municipalité est : « *Soutenir les associations sportives dans le cadre de leurs activités par des mesures financières et logistiques* ».

Au 15 novembre 2015, 62 associations sportives étaient officiellement annoncées auprès de l'office du sport et des installations sportives. En regard du nombre de juniors toujours plus nombreux à rejoindre l'une de ces associations, il n'est pas usurpé d'affirmer que le sport associatif montreusien se porte actuellement bien. En 2014, les 28 clubs formateurs représentaient un total de 2'241 juniors de 5 à 20 ans. En comparaison, il y avait 24 clubs et 1'854 juniors cinq ans auparavant (chiffres de 2009). Les associations qui regroupent le plus de juniors sont les suivantes (chiffres de 2014, récoltés en 2015) :

Montreux-Natation	482 juniors
FC Montreux-Sports	268 juniors
Montreux Tennis-Club	206 juniors
ASSIR <sup>1</sup>	194 juniors
FSG Chernex	168 juniors
FSG Chailly	127 juniors

---

<sup>1</sup> Association de Soutien au Skate-park Intercommunal de la Riviera

Comme demandé par le postulant et afin d'obtenir un état des lieux précis de la situation des associations sportives, une étude a été menée par l'office du sport et des installations sportives dans le cadre d'un mandat confié à M. Steve Casas, civiliste à l'office du sport. Réalisée en 2014 sur la base des chiffres de l'année 2013, l'étude a été adressée aux dirigeants de l'ensemble des clubs sportifs de la Commune. Elle s'articulait autour d'un questionnaire à compléter. Au final plus de 75% du total des associations ont répondu à l'étude. Une version raccourcie des résultats obtenus figure en annexe. Les données ainsi récoltées ont été très précieuses pour réaliser le présent rapport-préavis et définir la politique de la Commune en matière de sport. La lecture des résultats démontre que les clubs, à quelques exceptions près, estiment comme étant « bonnes » leurs situations, sportives (7.8/10), financières (7.0) et infrastructurelles (6.8). Les cas particuliers seront développés dans le chapitre relatif aux infrastructures sportives puisque des corrélations apparaissent avec cette thématique.

Le soutien aux associations sportives se fait prioritairement sous forme de subventions. Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer un soutien financier aux 28 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. En 2015, une somme de CHF 7.-/habitant a été versée au Service des affaires intercommunales de la Riviera, soit un montant total de CHF 179'897.-. Le Fonds intercommunal a versé de son côté CHF 64.- par jeune sportif montreusien (2'241 juniors) pour un montant total de CHF 143'424.-. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a pu également être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

Le budget 2015 prévoit également un montant de CHF 10'000.- afin de soutenir les clubs dans l'achat de matériel. Un montant global de CHF 20'000.- permet également de soutenir les associations sportives ou les organisateurs de manifestations pour réaliser des projets spécifiques. Par contre, aucune subvention n'existe à ce jour pour soutenir les clubs d'élite ou adultes, à l'exception des subsides indirects engendrés par la mise à disposition d'infrastructures communales. Par contre, des aides sont possibles pour des projets spécifiques ou dans le cadre de l'organisation d'une manifestation. Le Montreux Hockey Club vient, par exemple, de recevoir une subvention de CHF 5'000.- afin de couvrir une partie des frais liés à sa participation en coupe d'Europe.

En 2015, les subventions consacrées au sport s'élèvent au total à CHF 1'528'000.-. Que cela concerne les associations, les manifestations ou les infrastructures sportives, les modalités d'octroi des subventions sont régies par le règlement sur l'attribution des subventions communales.

Le soutien aux associations passe également par une aide technique ou logistique gratuite ou à bas coût de la part des différents services et directions de la Commune comme, par exemple, la mise à disposition d'un minibus de 14 places au tarif réduit de CHF 100.- par jour, le nettoyage des locaux ou l'organisation de réceptions. Par ailleurs, la Municipalité organise la rencontre annuelle des sociétés sportives de Montreux, ainsi qu'une réception des responsables des institutions sportives dans le cadre d'une grande manifestation. Ces rencontres ont pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats profitables, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des associations. Elles permettent aussi aux clubs de pouvoir dialoguer avec les Autorités et à ces dernières de les remercier pour leur investissement. Le soutien aux associations passe également par de nombreuses rencontres régulières en bilatérales, entre la direction en charge du sport et les membres des associations.

## 4.2 Vision et priorités

Concernant l'axe des associations sportives, la Municipalité retient les deux priorités ci-dessous pour les cinq années à venir.

Soutenir les associations sportives dans le cadre de leurs activités par le biais :

- de mise à disposition d'infrastructures sportives ;
- d'aide logistique ;
- d'expertise et de conseil ;
- d'événements visant le partage de connaissances, la valorisation du travail effectué et des résultats obtenus.

Soutenir financièrement les associations sportives dans les cas ci-dessous :

- formation des juniors ;
- formation des moniteurs Jeunesse+Sport en faveur des juniors ;
- achat de matériel ;
- location de salles et d'espaces publics ;
- réalisation de projets spécifiques ;
- organisation de manifestations sportives.

## 5 Activités sportives

### 5.1 Etat des lieux

Les activités sportives constituent le second axe de la politique sportive. Le principe de base arrêté par la Municipalité est : « *Promouvoir et soutenir la pratique d'activités sportives par la population sous toutes ses formes indépendamment de l'âge, du sexe, de la condition physique ou des moyens financiers* ».

Dans le cadre de la promotion des activités sportives, l'office du sport et des installations sportives met sur pied différentes offres. Ces offres ne concurrencent pas celles proposées par les associations sportives mais viennent les compléter.

Pour la troisième année consécutive, la Commune a participé à l'action « Bike to work » (« au boulot à vélo »). A ce jour, il s'agit des seules activités organisées en faveur du personnel communal. En termes de santé publique, de prévention des accidents et de baisse du taux d'absentéisme, plusieurs études démontrent les résultats significatifs d'une politique d'activité sportive en faveur du personnel. Le développement d'une telle offre pourrait donc être bénéfique mais l'office du sport ne dispose pas des ressources humaines nécessaires pour la mettre en place.

Organisée au mois de mai depuis 2009, l'action de « La Suisse bouge » vise la promotion du mouvement et réuni chaque année plus de participants. En 2015, 914 personnes ont pris part à l'activité (boucle de 5 km sur les quais). Cela représente un total de 1'133 heures d'activité sportive réalisées et 4'570 km parcourus.

Du mois de mai au mois de septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept d'Urban Training est gratuit et ouvert à tous. Au final, la quarantaine de cours a totalisé la présence de 620 personnes. Pour la première fois, des cours de Zumba® ont été proposés gratuitement sous le Marché couvert tous les lundis des mois de juin et septembre pour une moyenne de trente participants par session. Cette offre vient d'être complétée par un programme de course à pied pour tous « je cours pour ma forme ».

Chaque année, une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a l'opportunité de participer aux Jeux internationaux des écoliers. Organisés en commun avec la délégation de Vevey, ces déplacements permettent aux athlètes sélectionnés de concourir à l'étranger tout en rencontrant de nouvelles cultures.

En plus des traditionnels camps organisés par l'Animation jeunesse, trois camps labellisés « Jeunesse+Sport » et donc encadrés par des moniteurs diplômés sont désormais organisés par l'office du sport. Il s'agit d'une semaine de ski organisée aux Rochers-de-Naye et dans les alpes vaudoises durant les relâches, d'un camp multisports qui se déroule à Pâques et qui vise à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région, ainsi qu'un camp d'alpinisme organisé à Leysin en été.

Le sport scolaire facultatif (SSF) de Montreux est l'un des plus actifs du Canton, totalisant pas moins de 1'232 inscriptions pour un total de plus de 1'505 heures de cours (année 2014). Depuis cinq ans, ces chiffres ont augmenté de 20%. Les cours sont dispensés par des maîtres d'éducation physique et des moniteurs des clubs de la région. Cela représente au total une septantaine de personnes sous contrat avec la Commune.

Le SSF vise quatre buts principaux :

- faire découvrir aux jeunes la pratique de sports qu'ils ne connaissent pas ;
- perfectionner des connaissances et des habiletés dans une activité sportive choisie ;
- favoriser l'intégration de ces jeunes au sein des clubs sportifs où ils auront la possibilité de développer leurs capacités sportives et physiques ;
- intensifier le rapprochement entre l'école et les clubs sportifs dont sont issus la plupart des moniteurs chargés de l'encadrement des élèves.

Les activités du SSF sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski alpin, le ski de fond, le snowboard, la randonnée à ski ou en raquettes aux Rochers-de-Naye et aux Diablerets. Entre les mois de février à juin (cours de printemps) et de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : athlétisme, badminton, capoeira, danse, escrime, football, gymnastique, handball, natation, sauvetage, rink hockey, tennis, tennis de table et volleyball, yoga, Zumba®, etc.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombre d'heures de cours	Nombre d'élèves inscrits
Hiver	23	705	330
Printemps	19	447	424
Automne	22	353	478
<b>Totaux</b>	<b>64</b>	<b>1'505</b>	<b>1'232</b>

En soutenant financièrement de manière conséquente les frais d'exploitation des pistes de ski des Rochers-de-Naye, la Commune contribue à maintenir en activité un domaine skiable de proximité qui profite à la population locale et qui favorise l'accès aux activités alpines auprès des jeunes. Dans ce même esprit, la Commune offre le forfait journalier pour les étudiants et apprentis à un tarif préférentiel. Pour la première fois cet hiver, elle proposera également aux écoliers un abonnement de saison comprenant le ski et le train au prix de CHF 99.- seulement. Cet abonnement permettra d'accéder à l'ensemble des sites de ski montreusiens, ainsi qu'aux Pléiades. En plus de promouvoir l'activité physique, ces mesures visent également à valoriser les investissements importants consentis annuellement pour les installations de ski. Dans le même ordre d'idées, la Commune dispose d'un stock de matériel de sport d'hiver qu'elle loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux. Plus de 400 jeunes sont ainsi équipés chaque hiver.

Ainsi que pour le ski, la pratique du sport est également incitée par des tarifs préférentiels pour les montreusiens dans les piscines de la Maladaire et de Villeneuve.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et les parents doivent faire face, la Municipalité a réaffirmé son soutien en adoptant en 2012 une nouvelle version des règlements relatifs aux subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive. Ainsi, les parents à revenu modeste, domiciliés sur le territoire communal depuis 1 an au moins, peuvent demander l'octroi d'une subvention pour la pratique régulière par leur(s) enfant(s) d'un sport au sein d'un club reconnu par la Commune. A ce jour, 20 personnes ont bénéficié de cette aide en 2015 pour un montant total de CHF 5'917.-.

Sur le même modèle, un règlement permet d'aider les jeunes sportifs d'élite de Montreux âgés de 14 à 25 ans par l'attribution d'une bourse de soutien, à condition d'être : titulaire d'une carte Swiss Olympic, domicilié à Montreux depuis un an au moins, membre d'un club montreusien, licencié auprès d'une fédération suisse et pratiquer une discipline figurant dans la « classification sportive » de Swiss Olympic. En 2015, deux bourses de CHF 3'000.- chacune ont été attribuées. Comme la Commune ne possède pas de structure sport-étude, elle soutient l'offre cantonale qui se trouve à Lausanne par le biais d'une subvention annuelle de CHF 1'000.-.

Le soutien à la pratique sportive passe également par une phase de reconnaissance, notamment à travers l'organisation de la réception annuelle des sportives et sportifs méritants qui réunit près de 400 personnes pour la remise des médailles aux 150 nominés issus des clubs de Montreux.

Le soutien aux associations, manifestations et infrastructures contribue évidemment grandement à la promotion de l'activité sportive. La mise à disposition d'infrastructures de sport pour tous en libre accès représente notamment un facteur important du développement de la pratique sportive individuelle.

La promotion de l'activité physique passe aussi par le recensement, la mise en réseau des informations et des acteurs, ainsi que la communication des offres. Il s'agit exactement du but visé par la plateforme [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch). Ce site Internet est géré par le Service des sports de Vevey et l'office du sport de Montreux. On y retrouve toutes les informations relatives aux clubs, aux installations, aux offres sportives (camps, SSF, agenda).

En plus des montants investis directement dans l'organisation et la promotion des activités sportives, des subventions sont accordées afin de favoriser la diversité des offres (base : budget 2015) :

- Participation aux frais de la délégation des Jeux des écoliers : CHF 15'000.-
- Soutien à la pratique d'une activité sportive et bourse pour sportifs d'élite qui possède une carte de Swiss Olympic : CHF 10'000.-
- Manque à gagner sur les forfaits de ski à tarifs préférentiels : CHF 5'000.-
- Promotion des clubs et des activités (Sport Info Riviera, etc.) : CHF 5'000.-
- Mise sur pied de cours de fitness urbain et de Zumba® : CHF 4'500.-

Malgré tout, deux catégories de personnes sont relativement peu concernées par ces mesures de promotion des activités sportives et par les offres proposées. Il s'agit des personnes âgées et le sport handicap. Il existe bien évidemment des activités pour ces personnes mais ces dernières ne bénéficient pas d'un soutien direct de la Commune et pourraient être encore développées.

## 5.2 Vision et priorités

Pour les cinq prochaines années, en plus de maintenir et développer l'offre existante, la Municipalité retient deux priorités concernant l'axe des activités sportives.

- Promouvoir et soutenir la pratique d'activités sportives par la population sous toutes ses formes, indépendamment de l'âge, du sexe, de la condition physique ou des moyens financiers.
- Soutenir les organismes (clubs, associations, organisateurs, fondations, etc.) qui proposent des activités physiques ciblées pour les personnes âgées et le sport handicap.

## 6 Manifestations sportives

### 6.1 Etat des lieux

Le troisième axe de la politique communale en matière de sport se constitue des manifestations sportives. De par la tradition d'accueil de Montreux, la Municipalité souhaite : *« Encourager, soutenir, réaliser et développer les manifestations sportives ponctuelles, régulières ou exceptionnelles qu'elle qu'en soit l'importance ».*

Les dernières manifestations sportives majeures organisées à Montreux ont montré à quel point il est intéressant d'accueillir de tels événements. De manière non exhaustive, il s'agit de :

- Championnats du monde de tennis de table pour handicapés (2006)
- Championnats du monde de rink-hockey (2007)
- Jeux internationaux d'hiver des écoliers (2009)
- Tour de Romandie (cyclisme) (2009 et 2014)
- Tour de Suisse (cyclisme) (2013)
- Match de gala de Thabo Sefolosa (basketball) (2013)
- Championnats suisses de taekwondo (2013 et 2015)
- Championnats suisses de gymnastique artistique (2013)
- Swiss Open de natation synchronisée (2013 et 2014)
- Swiss Open de Taekwondo (2015)
- Championnats d'Europe d'Escrime (2015)

En plus de ces événements ponctuels, il y a deux autres manifestations d'envergure régulières : le Montreux Volley Masters et la Coupe des Nations de rink-hockey. Depuis 2009, la Coupe de la Ligue de basketball est également devenue un classique. L'ensemble de ces manifestations a prouvé que cette stratégie de niche d'accueil d'événements sportifs devait être poursuivie et intensifiée, compte tenu de la promotion de Montreux qui en découle au plan national et international. Il en ressort une communication positive pour Montreux et sa capacité à accueillir des manifestations majeures.

Au-delà des retombées en termes d'image, les aspects économiques sont également à prendre en compte. L'organisation des championnats du monde de tennis de table pour handicapés a généré, par exemple, pour plus d'un million de francs de recettes pour les entreprises et sociétés de la région<sup>2</sup>. Ce montant est donc très intéressant en regard de la subvention de CHF 150'000.- accordée par la Commune. Le nombre de nuitées engendrées par ce genre de manifestations est un excellent instrument de mesure pour en démontrer l'intérêt économique. Les manifestations importantes comme des championnats du monde et

---

<sup>2</sup> Chiffre tiré de l'analyse des impacts économiques et touristiques des Championnats du monde de tennis de table pour handicapés à Montreux menée par l'HES-SO Valais en 2007.

d'Europe ou le Montreux Volley Masters génèrent chacune près de 5'000 nuitées. Bien sûr, le nombre de nuitées n'est pas le seul indicateur économique à utiliser, puisque ces manifestations attirent de nombreux spectateurs qui ne séjournent pas forcément dans un hôtel à Montreux. Toujours en se basant sur le même type de grandes manifestations, les statistiques des spectateurs s'élevaient pour chaque événement aux environs de 10'000 personnes.

De tels événements participent également à la promotion du sport auprès des Montreusiens. Ces manifestations d'envergure permettent donc de valoriser les associations sportives locales, de motiver leurs membres et d'inciter de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, à pratiquer une activité sportive au sein d'un club de la région. Il n'y a donc pas lieu d'opposer les petites et grandes manifestations, tout comme le sport spectacle ou le sport populaire. Le tout participe à promouvoir l'activité physique.

Les manifestations organisées à Montreux font l'objet d'un soutien financier de la part de la Commune. En 2015, les principales manifestations soutenues ont été les suivantes :

Championnats d'Europe d'Escrime	CHF 180'000.-
Montreux Volley Masters (40 <sup>e</sup> édition)	CHF 165'000.-
Coupe des Nations de rink-hockey	CHF 45'000.-
Course Montreux- les Rochers-de-Naye	CHF 25'000.-
Swiss Open de Taekwondo	CHF 15'000.-
Coupe de la Ligue suisse de basketball	CHF 15'000.-
WaterRings Contest	CHF 10'000.-
Ride for the cause	CHF 10'000.-
125 ans du Montreux Tennis Club avec venue de la Coupe Davis	CHF 7'500.-
Cross du Cubly	CHF 7'500.-
Critérium cycliste de Montreux	CHF 5'000.-
Bouchon d'Or (pétanque)	CHF 5'000.-

La décision de la part de la commune hôte de soutenir financièrement une manifestation sportive est aujourd'hui indispensable pour pouvoir demander et recevoir d'autres soutiens : Fonds du sport vaudois, Canton de Vaud, Office fédéral du sport, Swiss Olympic, sponsors privés, etc.

L'office du sport et des installations sportives dispose également d'un montant de CHF 50'000.- au budget afin de subventionner la location de salles ou d'espaces publics, comme les places de stationnement. Cette manière de faire a pour but de supprimer les subventions « grises ou croisées » liées à la gratuité des salles ou des parkings.

La Commune apporte également son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines d'autres manifestations sportives. Pour l'année 2015, la Municipalité a plus particulièrement été sollicitée pour des courses de ski, diverses courses à pied, tournois de football, de badminton, de tennis de table, d'escrime, de scrabble, de pétanque, de rink-hockey, de judo, de taekwondo, des manifestations nautiques et d'arts martiaux, des courses cyclistes, des triathlons, des concours de gymnastique, d'hippisme ou encore des compétitions de natation. En réalité, le nombre de manifestations est encore bien plus élevé si l'on tient compte des manifestations internes des clubs et des matchs des différents championnats.

Par ailleurs, la Commune poursuit des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne tous les organisateurs qui en font la demande. Il y a donc un appui logistique, une expertise et un partage de connaissances et d'expériences qui est bénéfique pour les organisateurs notamment ceux qui lancent une nouvelle offre ou qui ne possèdent pas de connaissance de Montreux et sa région.

En collaboration avec les différents acteurs concernés (hôteliers, 2m2c, représentants des milieux touristiques et de la promotion économique mais également les clubs, fédérations et collectivités publiques cantonale et fédérale), la Municipalité souhaite renforcer le rôle de Montreux dans l'accueil d'évènements sportifs d'envergure, qu'il s'agisse de compétitions, de congrès ou de simples réunions.

En réponse au postulant, il convient de préciser qu'il est relativement difficile de mettre en place une politique d'anticipation d'accueil d'évènements sportifs et de rivaliser face à d'autres villes ou pays qui disposent de moyens financiers et logistiques nettement supérieurs à ceux d'une commune de la taille de Montreux. Comme expliqué supra, les spécificités de Montreux, permettent néanmoins de se positionner dans des marchés de niche. Grâce à la réalisation des nouveaux terrains de football de la Saussaz, la pelouse du stade Eugène Parlier sera nettement moins sollicitée et pourra donc être mise à disposition lors de stages d'entraînements d'équipes nationales ou de clubs d'élite. Une offre clé en mains est actuellement en préparation en collaboration avec MVT (Convention Bureau) et les hôteliers.

## **6.2 Vision et priorités**

Pour les cinq prochaines années, en plus de maintenir et développer l'offre existante, la Municipalité retient trois priorités concernant l'axe des manifestations sportives :

- Encourager, soutenir, réaliser et développer les manifestations sportives ponctuelles, régulières ou exceptionnelles quelle qu'en soit l'importance.
- Soutenir les comités d'organisation d'évènements sportifs par des aides financières, un soutien logistique et une expertise.
- Collaborer avec les associations, fédérations, milieux touristiques et économiques, pouvoirs publics, afin de réaliser des candidatures à l'organisation d'évènements sportifs d'envergure.

## **7 Infrastructures sportives**

### **7.1 Etat des lieux**

Les infrastructures sportives constituent le quatrième axe de la politique sportive montreusienne. La majorité des installations sont gérées et exploitées par le Service des domaines et bâtiments, sport, par le biais de l'office du sport et des installations sportives. D'autres services communaux interviennent également dans le cadre de leurs compétences métiers pour entretenir certains sites : pelouses, places de jeux, sentiers pédestres, téléskis, etc. L'ensemble des installations détaillées dans ce chapitre est également répertorié sur le site Internet communal, ainsi que sur [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch) et [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch).

Les infrastructures sportives représentent un pilier essentiel pour les autres axes de la politique sportive montreusienne puisque les associations, les activités et les manifestations sont directement dépendantes des infrastructures sportives. Compte tenu de cet aspect central dans la définition d'une politique communale en matière de sport, et comme le postulant y accorde un part importante de son document, le présent chapitre est plus détaillé que les trois autres axes. Le principe de base arrêté par la Municipalité pour ce quatrième axe est : « *Mettre à disposition, entretenir, améliorer et développer les infrastructures sportives* ».

### *7.1.1 Piscine de la Maladaire*

Inaugurée en 1977, la piscine de la Maladaire est le vaisseau amiral des installations sportives de la Commune. A ce jour, il s'agit de l'une des sept piscines couvertes de 50 mètres en Suisse et la seule du Canton de Vaud. En plus du bassin principal qui peut être séparé en trois espaces (bassin d'apprentissage, bassin de natation et fosse de plongeon), la Maladaire dispose de deux bassins extérieurs, d'une pelouse, de plongeoirs et d'un toboggan. La piscine offre une large période d'ouverture quotidienne de 08h00 à 21h00 et de 08h30 à 17h30 le week-end<sup>3</sup>. Quatre lignes sont toujours dévolues au public, alors que les autres utilisateurs se partagent le reste des plans d'eau : établissements scolaires de Montreux, écoles privées, Gymnase de Burier, prestataires de cours, associations sportives. La tarification et le règlement d'établissement ont été entièrement mis à jour en 2013.

Pour la cinquième année consécutive, l'année 2014 a connu un record de fréquentation totalisant 168'161 entrées. Ces excellents résultats s'expliquent notamment par les nouvelles offres mises en place : abonnements valables dans toutes les piscines de la Riviera, ouverture anticipée le week-end, développement des offres des clubs et des prestataires de cours, etc. Compte tenu de cette fréquentation qui dépasse certains jours la barre de mille personnes, les bassins sont de plus en plus saturés et la Commune ne peut plus répondre à la demande, notamment celle émanant des clubs.

Des travaux de transformation ont été entrepris en 2009 et concernaient la zone d'accueil, les vestiaires, le système de traitement de l'eau et le chauffage à bois. Les prochains travaux importants sont planifiés en 2016, sous réserve des préavis qui sont soumis à votre Conseil et qui concernent le remplacement du système de filtration (préavis No 29/2015) et du couplage chaleur-force (préavis No 39/2015).

Comme stipulé dans le rapport No 36/2015, la création de nouveaux bassins figure parmi les priorités retenues par les Municipalités des 10 communes de la Riviera. Dans le cas de la piscine de la Maladaire, l'intention se porte sur la réalisation d'un nouveau bassin couvert situé à l'emplacement actuel des deux petits bassins extérieurs et dont l'état nécessite un remplacement rapide. Ce nouveau plan d'eau soulagerait passablement la sur-occupation actuelle, tout en permettant l'organisation de compétitions nationales ou internationales impossibles à l'heure actuelle. A ce stade, aucune démarche n'a encore été menée puisque le lancement éventuel d'une étude de faisabilité est lié, dans un premier temps, à l'acceptation ou non par les Conseils communaux du rapport sur les installations sportives régionales.

### *7.1.2 Salle Omnisports du Pierrier*

Si l'on excepte les patinoires, cette salle est l'une des seules infrastructures de Suisse romande capable d'accueillir 2'000 spectateurs assis. Elle se compose de trois salles de gymnastique, d'une fosse de gymnastique artistique, d'une salle de tir et d'une buvette. Il s'agit donc d'une pièce maîtresse de la politique sportive montreuusienne, tant pour la pratique d'activités que pour l'organisation de manifestations.

Depuis sa construction en 1989, la salle a rempli son rôle sans bénéficier de travaux importants de rénovation. Aujourd'hui, il est désormais nécessaire de procéder à une remise à niveau globale du bâtiment en lien avec les dégradations dues au temps, des nouvelles exigences télévisuelles et des éléments sécuritaires. Au final, ces travaux ont pour but d'assurer l'utilisation de cette salle pour les quinze à vingt prochaines années. C'est dans ce sens que la Municipalité vous soumettra également le 3 février prochain un préavis relatif à

---

<sup>3</sup> 10h00-17h00 en juillet et août.

l'octroi d'un crédit d'investissement pour réaliser des travaux d'entretien planifiés en 2016 et 2017.

Du point de vue de l'exploitation, la salle montre certaines limites. Sa forte utilisation par le rink-hockey (qui ne peut pas utiliser d'autres infrastructures) conduit la Commune à devoir refuser de très nombreuses demandes d'utilisation. Le second bémol est consécutif à l'impossibilité d'agrandir le bâtiment suite au recours des voisins de la salle lors du précédent projet de rénovation. Cela se répercute sur la pratique de la gymnastique artistique qui doit composer avec une salle de taille réduite.

Comme relevé par l'auteur du rapport de synthèse sur les installations sportives régionales, une solution pourrait résider dans la réalisation d'une halle dédiée aux sports à roulettes (rink-hockey, inline hockey). Une telle installation aurait pour bénéfice de relocaliser le rink-hockey afin de lui garantir de bonnes conditions d'entraînement et de matchs, ceci de manière stable car il est désormais devenu très difficile de garder annuellement les 25 week-ends nécessaires au déroulement des matchs de championnat du Montreux Hockey Club. Par ailleurs, une telle démarche profiterait tout autant à l'ensemble des autres associations sportives et organisateurs de manifestations puisque, d'un seul coup, l'équivalent de trois salles de gymnastiques serait libéré chaque soir de 17h00 à 22h00 et pourrait être à disposition chaque week-end.

Concernant la gymnastique artistique, il n'apparaît pas raisonnable de réaliser une infrastructure dédiée à cette discipline uniquement à l'échelle de Montreux ou de la Riviera, compte tenu qu'il n'y a qu'un seul club. Par contre, l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique (ACVG) mène actuellement une étude dans le but de créer un centre cantonal. Ce dossier mérite d'être suivi puisqu'il pourrait déboucher sur la réalisation d'une salle dans la région avec des retombées évidemment positives pour les sociétés de gymnastique et en particulier la FSG Montreux qui est la seule de la Riviera à proposer la gymnastique artistique.

### *7.1.3 Complexe sportif de la Saussaz*

A la suite de l'acceptation par votre Conseil des différents préavis relatifs à la réalisation du nouveau complexe sportif de la Saussaz, la Commune et la région seront dotées dès juin 2016 d'une installation qui permettra la pratique d'une multitude de disciplines et regroupera plus d'une dizaine d'associations sportives : athlétisme, football, football américain, marche sportive, rugby, triathlon. Les écoles utiliseront également assidûment ce complexe sportif. A l'exception du revêtement du terrain synthétique de football de Plan-Chailly<sup>4</sup> qui date de 2002 et qui devra être remplacé dans les deux ans à venir<sup>5</sup>, le site ne nécessitera pas de travaux importants à court et moyen termes.

### *7.1.4 Stade Eugène Parlier*

Les travaux entrepris en 2009 ont permis de rénover la tribune historique de ce stade qui est le terrain principal pour les matchs de football. A cette occasion, la pelouse a été changée et de nouveaux locaux ont été construits : vestiaires, buvette, garage, etc. Cette installation ne nécessitera également pas de travaux importants à court et moyen termes.

### *7.1.5 Salles de gymnastique et de rythmique*

---

<sup>4</sup> Généralement connu sous le nom de « Saussaz II ».

<sup>5</sup> Préavis No 13/2014, page 14.

Les activités scolaires et associatives dépendent en grande partie des onze salles de gymnastique et quatre salles de rythmique réparties dans douze bâtiments scolaires : Les Avants, Brent, Chailly, Chernex, Clarens-Gare, Collonge, Etraz, Glion, Montreux-Est, Rambert, Vernex et Vinet. De manière générale, les salles sont occupées de 08h00 à 17h00 par les écoles, puis les associations sportives prennent le relais jusqu'à 22h00. Malgré une refonte du calendrier des utilisations, toutes les salles sont complètes à ce jour.

Tout comme pour la salle omnisports du Pierrier et, dans une moindre mesure, pour les stades, les modalités d'utilisation de ces installations vont être mises à jour au cours de l'année 2016. Cette démarche vise à uniformiser les règlements et tarifs dont certains datent de plus de vingt ans. Il y aura ainsi une plus grande équité de traitement entre les utilisateurs. Dans le même temps, la Municipalité souhaite en profiter pour officialiser l'ouverture des salles durant le week-end et les vacances scolaires. A ce jour cette pratique est officieuse, bien qu'elle soit recommandée par la Confédération et la Canton.

La taille et l'état des infrastructures varient beaucoup selon les salles. Les deux salles de Rambert sont dans un excellent état et disposent d'une grande surface d'évolution, alors que la « nouvelle » salle de Montreux-Est est vraiment en bout de vie et nécessite des travaux lourds si l'on entend continuer à l'exploiter. En règle générale, les activités pratiquées sont adaptées à la typicité de la salle. Il y a toutefois quelques associations qui disposent de conditions d'entraînement péjorées par des installations qui ne sont pas en adéquation avec leurs besoins. Cela concerne tout particulièrement les sociétés de gymnastique. En ce sens, la libération de la salle Omnisports du Pierrier par le rink-hockey créerait un véritable bol d'air.

A ce jour, tout reste encore ouvert concernant la réalisation de deux ou trois nouvelles salles de gymnastique sur le site ou aux alentours de Montreux-Est. La Municipalité n'a pas encore arrêté de choix.

#### *7.1.6 Stands de tir*

Les installations de tir à 300 mètres sont localisées à Glion et à Villeneuve (stand intercommunal). Une salle de tir sportif à 10 mètres se trouve également à la salle omnisports du Pierrier. A ce jour, aucuns travaux importants ne sont planifiés à court terme. Il convient de préciser que la ciblirie et les luminaires du stand du Pierrier ont été entièrement changés en 2012, que le stand de Villeneuve a également été l'objet de récents travaux dans le cadre de l'accueil de nouvelles communes et que celui de Glion fait l'objet d'un entretien régulier.

#### *7.1.7 Piscines*

La Commune exploite également les piscines de la Foge et de Brent. Il s'agit d'installations très appréciées de la population locale durant l'été. Les coûts d'entretien, relativement modestes, permettent d'y offrir un accès gratuit. Les charges sont encore réduites pour Brent puisque la Société villageoise de Brent et environs assume une partie des tâches d'entretien et de nettoyage. L'état de ces installations n'appelle pas de travaux importants à court terme. La seule ombre au tableau est l'éventualité à terme de devoir suivre la norme européenne qui impose la surveillance de tels bassins. Il est évident que cela déboucherait sur des coûts de personnel importants.

Les Bains de Clarens proposent également un lieu de baignade apprécié. Ouvert de juin à août, l'endroit dispose d'un petit bassin pour les enfants, de jeux d'eau, d'un accès au lac, ainsi que de vestiaires, d'une terrasse équipée et d'une zone de pelouse. L'entretien est assumé par du personnel communal qui gère aussi un débit de boissons et de glaces.

La situation est la même que celle citée ci-dessus puisque les plans d'eau ne sont pas surveillés. A ce jour, aucuns travaux d'importance ne sont prévus sur ce site.

#### *7.1.8 Infrastructures de sport d'hiver*

Montreux possède une réelle tradition des sports d'hiver et ce depuis le début des années 1900. Bien que l'époque ait changé, l'offre est encore très importante et diversifiée.

La patinoire synthétique installée sous le Marché couvert a été exploitée durant les deux derniers hivers, totalisant 4'802 paires de patins louées, ainsi que la venue de 123 classes (2'157 élèves). Pour 2016, la surface de glisse sera agrandie de 300 à 450 m<sup>2</sup>. Cette offre urbaine vient compléter la possibilité de patiner à Caux sur une glace naturelle qui est gérée par la Société de développement de Caux avec un soutien financier de la Commune.

Différentes activités peuvent également être pratiquées, comme la luge entre Sonloup et Les Avants, le ski de fond aux Hauts-de-Caux et au Vallon de Villard, la randonnée raquettes ou skis ou encore profiter du snowpark entretenu par l'association Orgiride à Orgevaux.

Les quatre sites équipés de téléskis représentent la plus grande partie de l'offre hivernale. Désormais, ces installations sont gérées par le Syndicat de développement pour les sports d'hiver (SID), en collaboration et avec le soutien financier des communes de Montreux et Veytaux.

L'installation des Prévondes au Vallon de Villard et celle des Hauts-de-Caux sont des sites particulièrement adaptés pour les débutants et les familles. Ces téléskis peuvent être entretenus dans le cadre du budget ordinaire. Le site de Jaman a connu des travaux cette année qui ont principalement débouché sur la réalisation d'un abri pour la dameuse, ainsi que d'une salle de pique-nique et des WC publics (préavis No 20/2014). Compte tenu des travaux entrepris ces derniers mois sur les pylônes et la passerelle d'arrivée, la mise en conformité de ce site est terminée. Il reste donc le site des Rochers-de-Naye où aucuns travaux lourds n'ont été réalisés depuis le transfert des installations par le Goldenpass à la Commune de Montreux au début des années 2000. Un groupe de travail va proposer prochainement à la Municipalité un rapport sur les différentes variantes imaginables sur ce site. Compte tenu de l'état des installations et des exigences actuelles en matière de sécurité, il paraît difficile d'entrevoir d'autres options que la reconstruction à neuf du (des) téléski(s). Votre Conseil sera évidemment tenu au courant puisque d'éventuels travaux passeront obligatoirement par le dépôt d'un préavis. Afin de mieux promouvoir ces domaines skiables, de nombreuses démarches ont été entreprises dernièrement. Celles-ci débouchent notamment sur la réciprocité de l'abonnement des Rochers-de-Naye sur le site des Pléiades (et inversement), ainsi que l'abonnement à prix réduit pour les écoliers de moins de 16 ans.

#### *7.1.9 Skatepark*

Réalisé en 2000 dans le bâtiment de l'ex-menuiserie Held, l'Empire Skate Building (ESB) est l'un des plus grands skateparks couverts de Suisse. Doté d'une surface de 1'400 m<sup>2</sup>, il est géré par une association (ASSIR) qui a vu le jour en 1995. La fréquentation augmente année après année pour s'établir actuellement à plus de 8'000 entrées annuelles. L'ESB accueille également de nombreuses manifestations et sert souvent de décors pour des productions vidéo.

Comme pour les salles de gymnastique, plusieurs options sont ouvertes à ce jour concernant la relocalisation du skatepark. La Municipalité n'a pas encore arrêté de choix mais la réalisation d'un nouveau skatepark figure dans ses priorités de réalisation d'infrastructures sportives à moyen terme.

### *7.1.10 Terrains de tennis*

La Commune compte une belle offre de terrains avec les sites des Avants, de Caux, Glion et Territet. Ces installations sont gérées directement par les sociétés de villages ou clubs sportifs avec le soutien financiers de la Commune ou/et de la Commission intercommunale de la taxe de séjour.

La pratique du tennis à Montreux est pénalisée par l'absence de surfaces de jeu couvertes. La Municipalité a récemment pris contact avec la Municipalité de Villeneuve dans le cadre de la construction d'une halle de tennis sur le site de la Tronchenaz. Malheureusement, il n'a pas été possible d'intégrer les besoins montreusiens à cette infrastructure. La Municipalité reste attentive à toutes les opportunités qui pourraient s'offrir à elle afin de pallier ce manque mais rien n'est planifié à ce stade.

### *7.1.11 Boulodrome*

Le Boulodrome de Montreux propose d'excellentes conditions pour la pratique de la pétanque à l'intérieur. Ce bâtiment va nécessiter des travaux d'entretien, en raison de son vieillissement naturel. Comme il s'agit d'un site qui accueille également des abris de la protection civile, le coût des rénovations sera partagé entre la Commune et les associations de pétanque (Clarens et Narcisses).

### *7.1.12 Dojos*

Officiellement, trois dojos sont annoncés auprès de la Commune. Faute de pouvoir compter sur des infrastructures communales ou associatives, ces espaces sont tous des locaux privés. Cela péjore évidemment le fonctionnement des clubs qui doivent faire face à des loyers qui peuvent s'élever jusqu'à CHF 50.- de l'heure, soit vingt-cinq fois plus qu'une salle de gymnastique communale. Cet état de fait amène les clubs à devoir proposer des cotisations supérieures à la moyenne. Afin de compenser cette inégalité, une subvention annuelle leur est octroyée pour diminuer les frais de location.

Compte tenu du nombre très important que représentent les membres de ces clubs (aikido, boxe-thaï, judo, taekwondo, Yoseikan-Budo), il est important de réfléchir à une solution pérenne et financièrement accessible pour ce type de disciplines. La problématique est la même du point de vue régional, comme le relève le rapport No 36/2015. Il convient donc de retenir la réalisation d'un dojo comme une priorité communale et régionale, d'autant plus qu'une telle infrastructure peut également être utilisée pour d'autres disciplines, comme la capoeira, la boxe ou même les cours scolaires de rythmique. Il apparaît comme peu opportun et financièrement coûteux d'envisager la construction d'un bâtiment à cet effet. Par contre, il pourrait être intéressant d'inclure une telle salle dans une nouvelle construction, de reconvertir une ancienne salle de gymnastique en cas de réalisation de nouvelles salles ou, plus simplement, de trouver un local à louer que la Commune pourrait aménager à cet effet.

### *7.1.13 Installations en libre accès*

Une part importante des installations sportives se compose d'infrastructures en libre accès pour la population. De manière non exhaustive, il s'agit de terrains multisports, terrains de beach-volley, terrains de pétanque, tables de tennis de table, rampe de skateboard, sentiers pédestres (environ 200 km), parcours vita, places de jeux, via ferrata, murs de grimpe, etc.

La demande pour ce type d'installations est en constante augmentation. En ce sens, la Municipalité se réjouit de la rénovation des trois terrains multisports du Parc Donner et de la

Saussaz. Par ailleurs, un préavis devrait vous être soumis dans le premier semestre de l'année 2016, relatif à l'entretien du Parc Nicole au Pierrier. Ce projet prévoit le remplacement de la place de jeux, de la rampe de skateboard, ainsi que la création d'un fitness urbain. D'autres projets sont également en cours, comme la réalisation de parcours de course à pied balisés à la Saussaz et d'une piste de descente de VTT depuis La Perche.

#### 7.1.14 Activités nautiques

Au vu des nombreux accès au lac, les sports nautiques sont évidemment bien développés à Montreux. Relevons notamment les trois sociétés de sauvetage, les clubs d'aviron, de plongée, de voile ou encore de ski nautique et wakeboard. A ce jour, aucune nouvelle installation ou travaux importants ne sont envisagés pour ce type de sports.

#### 7.1.15 Autres installations

Il existe évidemment d'autres infrastructures dédiées à la pratique du sport à Montreux, comme des locaux privés d'arts martiaux ou de sports de combat, les fitness, les piscines d'hôtel ou du Casino, le Golf de Montreux (situé à Aigle) ou encore le mini-golf.

En plus des montants investis directement dans l'entretien des infrastructures communes, des subventions sont accordées en faveur de certaines installations (base : budget 2015) :

- Déficit d'exploitation des ski-lifts (MVR) :	CHF 243'000.-
- Exploitation des pistes de ski (SID) :	CHF 230'000.-
- Participation à l'entretien des infrastructures du Mtx Tennis Club :	CHF 45'000.-
- Participation au déficit de Villeneuve-Plage :	CHF 31'000.-
- Participation au déficit de la patinoire de Caux (Sté Dév. Caux) :	CHF 15'000.-
- Participation au déficit du ski-lift des Prévondes (SID) :	CHF 10'000.-
- Participation à l'entretien des infrastructures du skatepark (ASSIR) :	CHF 10'000.-
- Participation au déficit du dojo de Clarens :	CHF 10'000.-
- Participation à l'entretien du snowpark d'Orgevaux (Orgiride) :	CHF 3'000.-
- Entretien de la via ferrata des Rochers-de-Naye (CAS Montreux) :	CHF 1'500.-

## 7.2 Vision et priorités

Concernant les infrastructures sportives, la Municipalité retient une priorité pour les cinq prochaines années : « *Mettre à disposition, entretenir, améliorer et développer les infrastructures sportives* ». Concrètement cette priorité débouche sur les mesures suivantes :

- Mettre à jour les modalités d'utilisation des installations sportives.
- Procéder aux travaux d'entretien de la salle omnisports du Pierrier afin d'assurer son exploitation pour les quinze à vingt prochaines années (si acceptation du préavis).
- Procéder à la réalisation, d'une piste de descente de VTT au départ de la Perche.
- Proposer un préavis au Conseil communal pour le développement des installations du Parc Nicole au Pierrier : place de jeux, rampe de skatepark et fitness urbain. Réaliser le projet en cas d'acceptation.
- Proposer un préavis au Conseil communal pour pérenniser l'exploitation des pistes de ski aux Rochers-de-Naye.
- Proposer un préavis au Conseil communal pour le remplacement du gazon synthétique du terrain de football de Saussaz II.
- Etudier la faisabilité de l'agrandissement de la piscine de la Maladaire (sous réserve d'une volonté et d'un financement des autres communes de la Riviera).

- Etudier, en collaboration avec d'autres communes intéressées, la faisabilité de réalisation d'une halle dédiée aux sports à roulettes.
- Etudier la faisabilité de l'implantation d'une salle double ou triple de gymnastique dans le périmètre de Montreux-Est.
- Etudier la faisabilité et l'implantation d'un skatepark couvert.
- Intégrer la problématique des dojos dans le cadre des réflexions en cas de construction de nouveaux bâtiments communaux, de nouvelles affectations de bâtiments communaux ou de locaux de tiers à louer.
- Rester attentifs et ouverts aux possibilités de partenariats visant la réalisation d'une salle de gymnastique artistique et de courts de tennis couverts.

## 8 Régionalisation

Le plan directeur Riviera (2001) constitue un des éléments de base vers une régionalisation. Dans le domaine du sport, les axes de travail ci-dessous ont été identifiés et définis :

- coordonner l'offre et la demande d'installations sportives ;
- structurer et coordonner le soutien aux groupements sportifs ;
- instaurer un service des sports à caractère évolutif avec soutien à la formation professionnelle et à l'éducation ;
- encourager le sport de haut niveau.

Au-delà de la gestion du sport sur le territoire de la Commune de Montreux, de nombreux éléments sont déjà traités de manière régionale. Citons notamment le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des juniors, le financement régional des terrains de football, la plateforme d'informations [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch), l'abonnement régional des piscines ou encore l'envoi d'une équipe commune représentant la Riviera lors des Jeux internationaux des écoliers. Dans ce cadre et plus largement sous forme de partage de connaissances, les échanges au niveau régional sont nombreux mais plutôt limités entre le Service des sports de Vevey et l'office du sport de Montreux avec quelques contacts également ponctuels avec la Tour-de-Peilz. Compte tenu des infrastructures communes (téléskis, etc.), les relations avec la Commune de Vevy sont fréquentes.

Le récent rapport sur les infrastructures sportives régionales et la réalisation du stade régional d'athlétisme démontre une réelle volonté des communes de la Riviera de travailler ensemble dans le cadre du développement des infrastructures sportives. Dans cette optique, une vision à moyen terme du développement des infrastructures sportives est possible. Par contre, une planification globale des futures installations régionales par le biais d'une procédure unifiée n'est pas envisageable. Comme expérimenté au travers de l'exemple des terrains régionaux de football ou celui plus récent du stade régional d'athlétisme, chaque projet requiert une approche financière spécifique en tenant compte des contraintes réelles.

Précisons que la Municipalité a signé une convention en 2001 avec les neuf municipalités de la Riviera, ainsi que Villeneuve et St-Saphorin concernant l'utilisation des installations sportives. Les communes signataires de la convention se sont engagées à mettre à disposition les installations situées sur leur territoire, à toute société domiciliée dans l'une des communes signataires de la convention et ceci à des conditions identiques à celles pratiquées pour les utilisateurs de la commune du site concerné. La nouvelle tarification qui sera proposée pour les installations communales tiendra donc compte de cette convention.

La Municipalité entend poursuivre cette collaboration régionale de la gestion sportive et promouvoir ce mode de faire.

## **9 Politique sportive**

Les chapitres précédents ont permis de détailler les composantes qui définissent la politique communale en matière de sport. Bien qu'une grande partie des éléments soit identique, il est proposé de modifier la stratégie définie en 2003 et d'adopter les éléments ci-dessous.

Ainsi, la nouvelle politique de la Commune de Montreux en matière de sport repose sur le concept de base que « *Le sport est un bénéfice pour la société* ». Les axes de cette politique sportives et les principes qui les précisent, sont au nombre de quatre :

Associations sportives	<i>Soutenir les associations sportives dans le cadre de leurs activités par des mesures financières et logistiques.</i>
Activités sportives	<i>Promouvoir et soutenir la pratique d'activités sportives par la population sous toutes ses formes, indépendamment de l'âge, du sexe, de la condition physique ou des moyens financiers.</i>
Manifestations sportives	<i>Encourager, soutenir, réaliser et développer les manifestations sportives ponctuelles, régulières ou exceptionnelles quelle qu'en soit l'importance.</i>
Infrastructures sportives	<i>Mettre à disposition, entretenir, améliorer et développer les infrastructures sportives.</i>

## **10 Organisation de l'office du sport et des installations sportives**

### **10.1 Structure actuelle**

L'office du sport et des installations sportives dépend de la Direction des domaines et bâtiments, sport. Ses principales missions sont les suivantes :

- Centraliser, traiter et suivre toutes les sollicitations relatives au sport.
- Définir les axes stratégiques de la politique communale en matière de sport.
- Gérer le personnel de l'office du sport et des installations sportives.
- Gérer l'utilisation, l'exploitation et l'entretien de l'ensemble des installations sportives.
- Établir et gérer les budgets relatifs au sport.
- Sécuriser les procédures – analyses, propositions et suivi des subventions.
- Mettre sur pied des activités sportives diverses (notamment destinées à la jeunesse).
- Gérer le sport scolaire facultatif.
- Promouvoir le sport en général en coordination avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux.
- Assister les associations sportives dans leurs activités et dans l'organisation de leurs manifestations.
- Conduire les séances de coordination sur délégation et assister aux différentes manifestations sportives.
- Collaborer aux événements sportifs organisés à Montreux et dans la région.

- Promouvoir Montreux comme destination « sport », tant pour des congrès que pour des évènements sportifs.
- Assister la Municipalité dans le développement et la conduite des projets de maintenance ou de promotion dans le domaine du sport en général.
- Développer les liens avec l'ensemble des acteurs du domaine sportif, tant au niveau communal que régional.
- Collaborer à la régionalisation de la gestion sportive

Les deux organigrammes qui figurent en annexe résument l'organisation actuelle de l'office du sport et des installations sportives.

L'organisation s'articule autour du délégué au sport qui s'appuie sur deux responsables d'infrastructures sportives à 100% (piscines et installations sportives) et d'une secrétaire de direction à 50%.

Pour mener à bien l'exploitation de ces infrastructures, le responsable des piscines gère 12 personnes (10.57 EPT), sans les auxiliaires (3'850 heures), alors que le responsable des installations sportives est à la tête d'une équipe de 6 employés (4.22 EPT), sans les auxiliaires (2'210 heures).

L'ensemble du personnel de l'office du sport et des installations sportives représente 22 personnes (18.29 EPT), ainsi qu'une centaine d'auxiliaires totalisant 8'800 heures.

## **10.2 Structure future**

Depuis sa création en 2011, l'office du sport et des installations sportives a repris de nombreuses tâches. Il s'agit notamment de la gestion de l'occupation des installations sportives (DB), de l'organisation de camps Jeunesse et Sport (AJ), de la réception des mérites sportifs (AG) ou encore du SSF (Ecoles). Cette centralisation est bénéfique car elle apporte une cohérence à la politique sportive. Dans le même temps, cela surcharge passablement les collaborateurs de l'office du sport. En effet, en ne tenant pas compte des deux responsables qui gèrent les infrastructures sportives, il n'y a que le délégué au sport (100%) et la secrétaire de direction (50%) qui doivent gérer l'ensemble des dossiers.

Il convient également de tenir compte de l'évolution positive du sport à Montreux au cours des cinq dernières années :

- Nombre de clubs sportifs : augmentation de 22 %
- Nombre de juniors de 5 à 20 ans : augmentation de 21 %
- Nombre de participants au SSF : augmentation de 23 %
- Nombre d'heure de cours du SSF : augmentation de 16%

Parallèlement, le nombre de manifestations a également augmenté avec l'arrivée de nouveaux évènements : WateRings Contest, Ride for the cause, Coupe de la Ligue de basketball, Swiss Open de Taekwondo ou divers championnats d'Europe.

L'offre proposée au niveau des activités de « sport pour tous » s'est aussi bien étoffée : cours de Zumba®, de fitness urbain ou encore de course à pied tout comme l'organisation d'actions de sensibilisation à l'activité sportive (Suisse bouge, Forum du Sport, etc.).

Les taux d'activités du délégué au sport et de la secrétaire de direction sont clairement insuffisants en regard des nombreuses sollicitations et cela génère notamment de nombreuses heures supplémentaires. Par ailleurs, le temps qui est consacré à la mise sur

Le manque de personnel en matière sportive est autant de temps qui ne peut être utilisé pour mener à bien les nombreuses tâches et sollicitations en matière de sport.

La Municipalité est donc favorable à l'augmentation du taux de travail du poste de secrétaire de direction de 50 % à 70% et à la création d'un poste de responsable des activités sportives à 100%.

### **10.3 Tâches principales du poste**

Les principales tâches relatives au poste de responsable des activités sportives sont les suivantes :

- Gérer le sport scolaire facultatif (70 moniteurs, 1'200 participants).
  - o recherche des moniteurs ;
  - o établissement du programme ;
  - o suivi et contrôle des cours ;
  - o suivi financier et administratif ;
  - o communication et promotion.
- Organiser les camps Jeunesse + Sport (3 camps, 10 moniteurs, 100 participants).
  - o mise sur pied des camps, développement de nouvelles offres ;
  - o engagement et suivi des moniteurs ;
  - o suivi financier et administratif ;
  - o communication et promotion ;
  - o coordination régionale.
- Gérer le matériel de sport d'hiver (700 heures d'auxiliaires et 850 équipements).
  - o recherche des auxiliaires ;
  - o suivi financier et administratif ;
  - o communication et promotion.
- Promotion de l'activité physique en général.
  - o mise à jour des sites Internet ;
  - o aide aux associations à promouvoir leurs offres ;
  - o promotion du sport en général.
- Répondant communal pour Jeunesse+Sport.
  - o réalisation des tâches de « coach J+S » pour la Commune ;
  - o création d'un concept de soutien aux clubs pour former les moniteurs ;
  - o promotion des activités de J+S.
- Assister les associations sportives dans leurs activités et dans l'organisation de leurs manifestations.
- Développer et mettre sur pied de nouvelles activités et manifestations sportives.
- Collaborer aux événements sportifs organisés à Montreux et dans la région.

### **10.4 Coûts**

L'adoption du présent rapport-préavis générera une charge budgétaire annuelle de CHF 186'000.- au chapitre 170 du budget 2017 et suivants selon le détail ci-dessous.

170.3011	Salaire	123'000.-
170.3030	AVS	21'600.-
170.3040	CIP	39'800.-
170.3050	LAA	800.-
170.3050.01	APG	800.-
	<u>Total</u>	<u>186'000.-</u>

Pour l'année 2016, il convient de prévoir un montant de CHF 105'000.- au maximum en tablant sur l'augmentation du taux du poste de secrétaire de direction au 1<sup>er</sup> mars ainsi que sur une entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juillet du (de la) responsable des activités sportives.

A l'exception d'un ordinateur, aucune dépense supplémentaire n'est à prévoir en lien avec ce nouvel engagement puisqu'un poste de travail est déjà équipé dans les locaux de l'office du sport et des installations sportives.

## **11 Développement durable**

Le développement durable est l'un des fondements de la politique municipale depuis de nombreuses années. Le projet présenté ici tient compte d'aspects essentiels dans ce domaine.

### **11.1 Social**

Le présent rapport-préavis met en lumière que le sport s'adresse à des personnes de tous les âges, de toutes les origines et de tous les milieux sociaux. Le sport est donc un moteur du bien-être et de la cohésion sociale.

### **11.2 Economique**

L'organisation des manifestations sportives, l'entretien des installations sportives, la mise sur pied d'activités pour la population ainsi que les soutiens financiers versés aux associations sportives génèrent des retombées économiques pour les entreprises locales.

### **11.3 Environnemental**

Dans le cadre de l'entretien des installations sportives gérées par la Commune, un soutien particulier est apporté à l'environnement : choix des matériaux, économie d'énergie, produits de nettoyage écologique, etc. Les associations sportives et organisateurs de manifestations sont sensibilisés aux aspects écologiques notamment au travers du programme [www.ecosport.ch](http://www.ecosport.ch).

## **12 Position de la Municipalité**

La Municipalité est convaincue de l'intérêt de la création de ce nouveau poste et l'augmentation du poste de secrétaire de direction. Historiquement parlant, la réputation de Montreux a d'abord été sportive avant d'être culturelle ou événementielle. Ce constat est heureusement conforté par l'évolution positive de la plupart des institutions sportives de notre Commune qui connaissent un développement réjouissant, dû en partie à l'organisation de manifestations sportives d'envergure.

L'engagement d'un responsable des activités permettra de mieux mettre en valeur et pérenniser les offres existantes tout en développant de nouvelles activités. Par ailleurs, cela donnera des garanties au niveau des responsabilités de la Commune et sécurisera les offres puisqu'il y aura un suivi beaucoup plus important des activités proposées qu'actuellement. Cela est notamment le cas dans le cadre des camps communaux puisque la dotation de

l'office du sport ne permet pas forcément la présence d'un représentant de la Commune durant ces camps.

Ce nouveau poste permettra aussi une meilleure synergie entre les partenaires concernés ainsi qu'une attitude proactive en la matière.

Ces perspectives méritent désormais d'être soutenues par une personne qui pourra aider et assister les nombreuses institutions, sociétés et clubs, le plus souvent bénévoles qui, tout au long de l'année, s'engagent pour développer les activités sportives dans notre Commune.

La Municipalité vous demande donc d'accepter la création de ce nouveau poste et l'augmentation du poste de secrétaire de direction, tant pour le bien-être que pour la qualité de vie dans notre Commune.

### **13 Conclusions**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

- vu le rapport-préavis No 47/2015 de la Municipalité du 27 novembre 2015 au Conseil communal relatif à la réorganisation de l'office du sport et des installations sportives, à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 105'000.- au maximum au budget 2016 en faveur de l'augmentation du taux d'activité du poste de secrétaire de direction à l'office du sport et des installations sportives et la création d'un poste de responsable des activités sportives et réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Yves Depallens « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir »,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

1. de prendre acte du présent rapport-préavis et de ses annexes, en réponse au postulat de M. Yves Depallens pris en considération le 25 avril 2012 sous le titre « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision pour l'avenir » ;
2. d'adopter la stratégie politique communale en matière de sport telle que présentée au point 9 du présent rapport-préavis ;
3. d'accepter l'augmentation de 20% du taux d'activité du poste de secrétaire de direction de l'office du sport et des installations sportives ;
4. de créer un poste de responsable des activités sportives à 100% ;
5. de voter au budget 2016 un crédit complémentaire de CHF 105'000.- au maximum, à ventiler comptablement sur la nature de charges 30 du chapitre 170 ;
6. de porter aux budgets 2017 et suivants les montants nécessaires à cet effet.

Ainsi adopté le 27 février 2016

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Le secrétaire

L. Wehrli

L.S.

O. Rapin

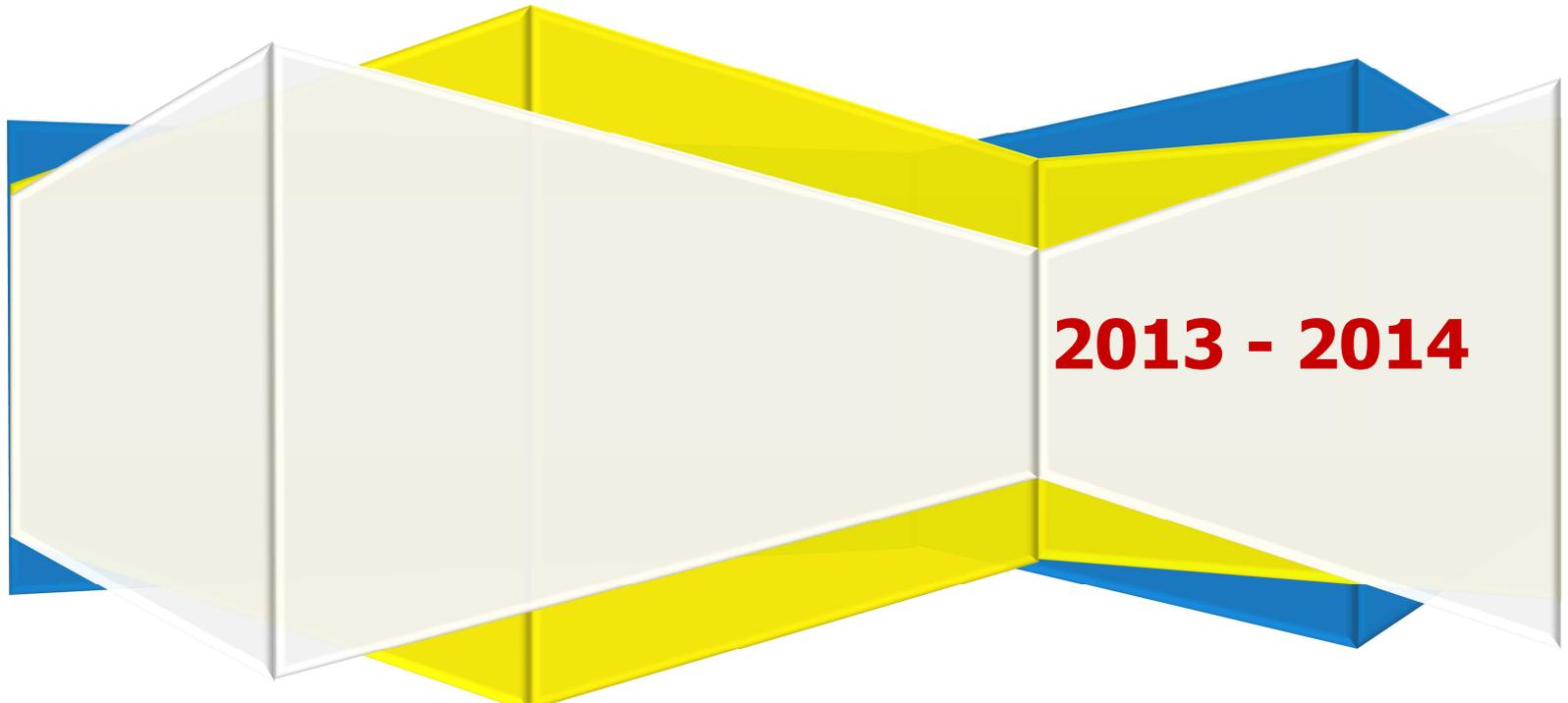
### Annexes :

1. État des lieux sportif de la Commune de Montreux
2. Organigramme fonctionnel de l'office du sport et des installations sportives
3. Organigramme hiérarchique de l'office du sport et des installations sportives

Délégation municipale : M. Alain Feissli, Conseiller municipal

# État des lieux sportif de la Commune de Montreux

Version courte



**2013 - 2014**

## Table des matières

Table des matières .....	1
1. Méthode.....	2
2. Résultats.....	3
2.1. Retour.....	3
2.2. Informations générales .....	3
2.2.1. Effectifs.....	3
2.2.2. Cotisations.....	4
2.3. Situation sportive .....	6
2.4. Situation financière .....	6
2.5. Situation infrastructurelle .....	7
2.6. Besoins.....	8
3. Conclusions.....	8
4. Annexes .....	10
4.1. Graphiques .....	10
4.1.1. Nombre d'athlètes.....	10
4.1.2. Cotisations.....	11
4.1.3. Situations générales .....	12
4.1.4. Situation sportive .....	13
4.1.5. Situation financière .....	14
4.1.6. Situation infrastructurelle .....	15
4.2. Questionnaire.....	16

## 1. Méthode

Les dirigeants de l'ensemble des clubs sportifs de la Commune de Montreux ont reçu par voie postale et électronique un questionnaire<sup>1</sup> divisé en 5 parties :

- ❖ Informations générales
- ❖ Situation sportive
- ❖ Situation financière
- ❖ Situation infrastructurelle
- ❖ Besoins
- ❖ Implications futures<sup>2</sup>

Une connaissance aiguisée de l'état du sport local ne pouvait s'obtenir qu'en séparant les axes sportifs, financiers et infrastructurels : nul doute qu'il aurait été proprement incohérent de traiter d'un seul bloc la pratique sportive, qui concerne les membres actifs, la gestion administrative des dirigeants, ainsi que les infrastructures communales dont ils disposent, dans la mesure où chacun de ces axes d'analyse ne dépend pas des mêmes responsables. Par ailleurs, le questionnaire constituait l'occasion idéale pour procéder à une mise à jour du carnet d'adresses et des informations générales de chaque club<sup>3</sup>, ce qui explique notre volonté d'inclure une première rubrique à cet effet.

S'il est essentiel de déterminer les situations globales des associations sportives, il n'en est pas moins primordial d'en connaître les besoins à court et moyen terme. Une liste, par ordre d'urgence, des besoins des clubs répertoriés par leurs dirigeants est un bien d'une valeur toute particulière dans l'optique d'une sensible amélioration par agissements ponctuels. Une rubrique a donc été prévue en ce sens. De plus, dans cette même volonté de connaissance des associations qui composent l'offre sportive communale, une dernière rubrique a été consacrée à leurs propositions diverses, de même qu'à leur volonté de participer ou non à une éventuelle fête des sports communale.

Les clubs ont par ailleurs été répartis en différentes catégories, dans le but de définir non-seulement la santé du sport local dans sa globalité, mais aussi dans sa diversité. Les résultats seront donc également analysés par types de sports, ceci permettant d'observer des éventuelles disparités ou difficultés inhérentes à un type de sport en particulier.

---

<sup>1</sup> Cf Annexe 1 : questionnaire

<sup>2</sup> Dans la vie sportive communale comme régionale.

<sup>3</sup> Telles que le nombre total d'athlètes, les cotisations maximales et minimales etc.

## 2. Résultats

### 2.1. Retour

Près de 50 dirigeants de clubs sportifs ont pris le temps nécessaire au remplissage du questionnaire, élevant ainsi le taux de réponse à plus de 75% du total des associations sportives locales. Cette importante participation a permis d'englober plus de 4'900 athlètes. Un tel résultat permet d'affirmer d'une part que l'état des lieux répond à un besoin accru de communication entre les clubs et les instances communales, et d'autre part que la grande majorité des associations sportives de la Commune sont prêtes à fournir les efforts nécessaires à un développement cohérent de l'activité sportive sur le territoire communal. Elles forment un ensemble de partenaires précieux dans l'optique d'une amélioration globale de l'offre sportive, et nous nous en réjouissons.

### 2.2. Informations générales

#### 2.2.1. Effectifs<sup>4</sup>

La Commune de Montreux bénéficie d'une large palette d'activités sportives, ce qui nous a permis d'établir pas moins de 11 types de sports<sup>5</sup>:

- ❖ Gymnastique (5 clubs, 490 athlètes)
- ❖ Sports d'hiver et de montagne (6 clubs, 711 athlètes)
- ❖ Arts martiaux et sports de combat (8 clubs, 482 athlètes)
- ❖ Sports de tir (2 clubs, 153 athlètes)
- ❖ Sports collectifs (5 clubs, 544 athlètes)
- ❖ Sports de raquettes (3 clubs, 471 athlètes)
- ❖ Sports aquatiques (5 clubs, 488 athlètes)
- ❖ Pétanque (3 clubs, 148 athlètes)
- ❖ Sports d'endurance (3 clubs, 250 athlètes)
- ❖ Sauvetage (3 clubs, 99 athlètes)
- ❖ Autres sports (sport adapté, scoutisme, golf, skateboard et scrabble) (5 clubs, 1'080 athlètes)

Les clubs sportifs locaux comptent entre 10 et 590 membres actifs pratiquants, que nous nommons « athlètes » afin d'éviter toute confusion. Ceci correspond à une moyenne d'un peu plus de 102 athlètes par club, parmi lesquels 6 présentent des effectifs d'au moins 300 :

- ❖ Golf Club Montreux : 590 athlètes
- ❖ Montreux Tennis Club : 380 athlètes
- ❖ Montreux-Natation : 360 athlètes
- ❖ ASSIR : 350 athlètes
- ❖ F.C. Montreux-Sports : 300 athlètes
- ❖ Rochers de Naye Vol Libre : 300 athlètes

---

<sup>4</sup> Cf 4.1.1

<sup>5</sup> Uniquement parmi les associations sportives ayant participé à cette étude

Ces chiffres démontrent à merveille la variété des sports pratiqués par la population montreuusienne. Ils délivrent aussi quelques surprises, principalement quant au nombre d'athlètes pratiquant des sports d'hiver et de montagne, ainsi que des arts martiaux et sports de combat. Constaté que l'importance de ces activités est largement comparable à celle de la gymnastique, des sports collectifs, de raquettes et aquatiques est une information qui remet en question passablement d'idées reçues. À titre d'exemple, le sport scolaire ne comporte en principe aucun enseignement d'un art martial quel qu'il soit, et ce malgré le peu de matériel qu'une telle pratique nécessite. À l'heure où la pluridisciplinarité est un credo, il serait bon à notre sens de la promouvoir encore davantage.

Par ailleurs, ces résultats confirment qu'une solution tenant compte de la popularité des sports d'hiver et de montagne devra être envisagée quant à l'avenir de la zone des remontées mécaniques communales. Une exploitation estivale pourrait constituer une alternative intéressante : la majorité des athlètes « de montagne » pratiquant des activités d'été (471 contre 240 d'hiver), nul doute qu'une promotion des randonnées pédestres et des parcours à VTT trouverait son public.

### **2.2.2. Cotisations<sup>6</sup>**

Nous souhaitons également connaître les montants auxquels correspondent les diverses cotisations perçues annuellement par les associations sportives de la Commune. Deux classements ont été mis sur pied : l'un recensant les cotisations maximales, l'autre les minimales. Les résultats montrent des variations pour le moins significatives : les cotisations maximales se situent entre fr. 30 et fr. 2'100, tandis que les minimales oscillent entre fr. 20 et fr. 600.

Évidemment, ces chiffres ne peuvent déboucher sur une quelconque conclusion tant qu'ils ne sont pas mis en relation avec le type d'activités auquel ils correspondent, dans la mesure où l'environnement, le matériel, les infrastructures et donc les besoins financiers seront fortement dissemblables d'un sport à l'autre. Or, lorsque l'on confronte les divers types de sports en termes de cotisations, des écarts étonnants subsistent entre les moyennes obtenues.

---

<sup>6</sup> Cf 4.1.2

	<b>Cotisations maximales moyennes</b>	<b>Cotisations minimales moyennes</b>
<b>Gymnastique</b>	fr. 148.00	fr. 69.00
<b>Sports d'hiver et de montagne</b>	fr. 80.83	fr. 34.17
<b>Arts martiaux et sports de combat</b>	fr. 632.50	fr. 370.00
<b>Sports de tir</b>	fr. 110.00	fr. 45.00
<b>Sports collectifs</b>	fr. 256.00	fr. 144.00
<b>Sports de raquettes</b>	fr. 260.33	fr. 170.00
<b>Sports aquatiques</b>	fr. 410.00	fr. 224.00
<b>Pétanque</b>	fr. 76.67	fr. 46.67
<b>Sports d'endurance</b>	fr. 156.67	fr. 96.67
<b>Sauvetage</b>	fr. 66.67	fr. 36.67
<b>Autres sports</b>	fr. 496.00	fr. 128.00

Que peut justifier de tels montants ? En ce qui concerne la rubrique nommée « autre sports », le club de Golf Club Montreux influence grandement la moyenne du haut de ses fr. 2'100 par année au maximum. Les autres disciplines placées dans cette catégorie sont bien moins onéreuses pour leurs pratiquants.

Les sports aquatiques, quant à eux, n'ont d'autre choix que de fixer leurs cotisations aux prix ci-dessus, dans la mesure où ils disposent d'importantes infrastructures et d'un matériel conséquent s'il s'agit de sports nautiques. Ceci engendre des coûts non négligeables auxquels les clubs doivent palier par le biais des cotisations notamment. Au vu du matériel et des infrastructures nécessaires à la pratique de tels sports, elles semblent justifiées.

Il nous est bien difficile en revanche de trouver des raisons matérielles suffisantes pour expliquer la démesure des cotisations appliquées par les associations sportives d'arts martiaux et de sports de combat. Ces disciplines ne nécessitent que relativement peu de matériel en dehors de l'équipement personnel de chaque athlète, et se pratiquent à l'intérieur. Le problème est ailleurs : ces sports se pratiquent sur un sol qui se doit d'être adapté. Or, il serait bien difficile pour les clubs d'installer avant chaque entraînement des tatamis dans les salles de gymnastique traditionnelles. Ils optent donc pour des locations de salles dans lesquelles le revêtement est disposé en permanence, et ces locaux se louent à des tarifs dépassant très largement la capacité financière de la majorité des clubs. Ces derniers se maintiennent par conséquent via des cotisations élevées.

### 2.3. Situation sportive<sup>7</sup>

Dans le but de chiffrer la satisfaction des dirigeants quant aux situations sportives, financières et infrastructurelles de leurs clubs respectifs, nous leur avons demandé d'attribuer à chacun de ces axes d'étude une note entre 1 et 10.<sup>8</sup> Les résultats obtenus correspondent par conséquent aux appréciations formulées par les principaux intéressés.

Les clubs sportifs de la Commune de Montreux se portent bien en ce qui concerne les performances de leurs athlètes, du moins en sont-ils très satisfaits de manière générale. Pas un seul dirigeant ayant participé à cette enquête ne considère à l'heure actuelle la situation sportive comme mauvaise. Malgré le caractère subjectif des réponses récoltées, il faut se réjouir d'une telle situation : le sport sur Montreux est amené à se développer, notamment via le sport d'élite.

	<b>Situation sportive</b>
<b>Gymnastique</b>	7
<b>Sports d'hiver et de montagne</b>	8.3333333333
<b>Arts martiaux et sports de combat</b>	7.625
<b>Sports de tir</b>	7.5
<b>Sports collectifs</b>	7.6
<b>Sports de raquettes</b>	6.666666667
<b>Sports aquatiques</b>	7.625
<b>Pétanque</b>	8.666666667
<b>Sports d'endurance</b>	8.666666667
<b>Sauvetage</b>	8
<b>Autres sports</b>	8

### 2.4. Situation financière<sup>9</sup>

D'un point de vue global, la situation financière des clubs sportifs locaux est tout à fait satisfaisante : 70% des dirigeants la considèrent comme bonne voire excellente. Néanmoins, lorsqu'on se penche sur les résultats obtenus par chaque catégorie, de nouvelles disparités apparaissent et tendent à conforter les conclusions tirées plus haut : les clubs dont les frais infrastructurels sont élevés n'ont d'autre choix que d'élever leurs cotisations. Or, on constate que la grande majorité des clubs dont les finances sont estimées moyennes perçoivent des cotisations élevées, et vice-versa, que les disciplines les moins onéreuses sont celles dont les clubs se portent le mieux financièrement. La relation de cause à effet est toutefois inverse :

<sup>7</sup> Cf 4.1.3 et 4.1.4

<sup>8</sup> Nulle (1 – 2), Mauvaise (3 – 4), Moyenne (5 – 6), Bonne (7 – 8), Excellente (9 – 10)

<sup>9</sup> Cf 4.1.3 et 4.1.5

les associations sportives les plus chères pour leurs athlètes ne sont pas en difficulté financièrement à cause des prix qu'ils pratiquent et de la faible attractivité que cela peut engendrer. Au contraire, ce sont les frais d'exploitation des lieux d'entraînement qui détériorent leurs situations financières et les obligent à fixer de tels tarifs.

	Situation financière
Gymnastique	7.6
Sports d'hiver et de montagne	7.333333333
Arts martiaux et sports de combat	5.5625
Sports de tir	7.25
Sports collectifs	7.1
Sports de raquettes	8.666666667
Sports aquatiques	6.25
Pétanque	7.333333333
Sports d'endurance	6.666666667
Sauvetage	7.333333333
Autres sports	7.6

## 2.5. Situation infrastructurale<sup>10</sup>

Des trois axes sondés<sup>11</sup>, les infrastructures sportives correspondent au moins bien noté, dégageant une moyenne générale de 6.76, ce qui reste tout à fait acceptable. Cependant, il convient de souligner que 42% des clubs sportifs de la Commune considèrent leur situation infrastructurale comme moyenne voire mauvaise. La majorité des plaintes et demandes<sup>12</sup> concerne des problèmes d'inadaptabilité plutôt que d'entretien, ce qui malheureusement limite les possibilités d'actions à court terme. Néanmoins, les demandes émises par les clubs concernant l'acquisition de matériel ou la rénovation de certains éléments des installations sportives communales font partie des objets pouvant être traités avec diligence.

La Commune de Montreux, dans une optique de promotion générale du sport, devrait à notre sens miser sur les projets suivants dans les prochaines années :

- ❖ Construction d'un stade d'athlétisme d'envergure supérieure (étude en cours)
- ❖ Construction de nouveaux terrains de football (étude en cours)
- ❖ Développement d'itinéraires de course à pied pour tous (étude en cours)
- ❖ Construction d'une salle de gymnastique de deux à trois modules
- ❖ Réflexion sur l'avenir de la salle omnisports du Pierrier, de même que sur une infrastructure adaptée à la pratique du rink-hockey

<sup>10</sup> Cf 4.1.3 et 4.1.6

<sup>11</sup> Situations sportives, financières et infrastructurales

<sup>12</sup> Cf **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

- ❖ Construction d'un centre d'arts martiaux et sports de combat, ou de dojos
- ❖ Réflexion sur l'avenir des remontées mécaniques (étude en cours)
- ❖ Recherche de solutions pour la pratique du tennis en hiver
- ❖ Construction d'une patinoire régionale

	Situation infrastructurelle
Gymnastique	5.8
Sports d'hiver et de montagne	7.416666667
Arts martiaux et sports de combat	6.625
Sports de tir	5.75
Sports collectifs	6.6
Sports de raquettes	6.333333333
Sports aquatiques	6.75
Pétanque	9
Sports d'endurance	6
Sauvetage	6.333333333
Autres sports	7

## 2.6. Besoins<sup>13</sup>

Les besoins de chaque association sportive ont été séparés en deux volets, nommés « besoins à court terme » et « besoins à moyen terme ». Les premiers correspondent à des nécessités auxquelles il faudrait en principe subvenir d'ici à un an, les second d'ici à 5 ans. Les besoins à long termes n'ont pas été pris en compte, dans la mesure où les situations des clubs sportifs locaux auront passablement évolué d'ici-là, rendant les demandes actuelles obsolètes. Nous ne traiterons pas ici en détail les demandes exprimées par les clubs, d'une part car leur hétérogénéité les rend difficiles à traiter d'un même bloc, et d'autre part parce qu'elles déboucheront sur des échanges bilatéraux qui ne gagneraient pas à être comparés.

## 3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la santé générale du sport sur la Commune de Montreux est bonne, et laisse présager de belles perspectives. Les améliorations à apporter n'ont a priori pas un caractère urgent et permettront donc à celles et ceux qui s'y attèleront de prendre le temps de les effectuer de la meilleure façon.

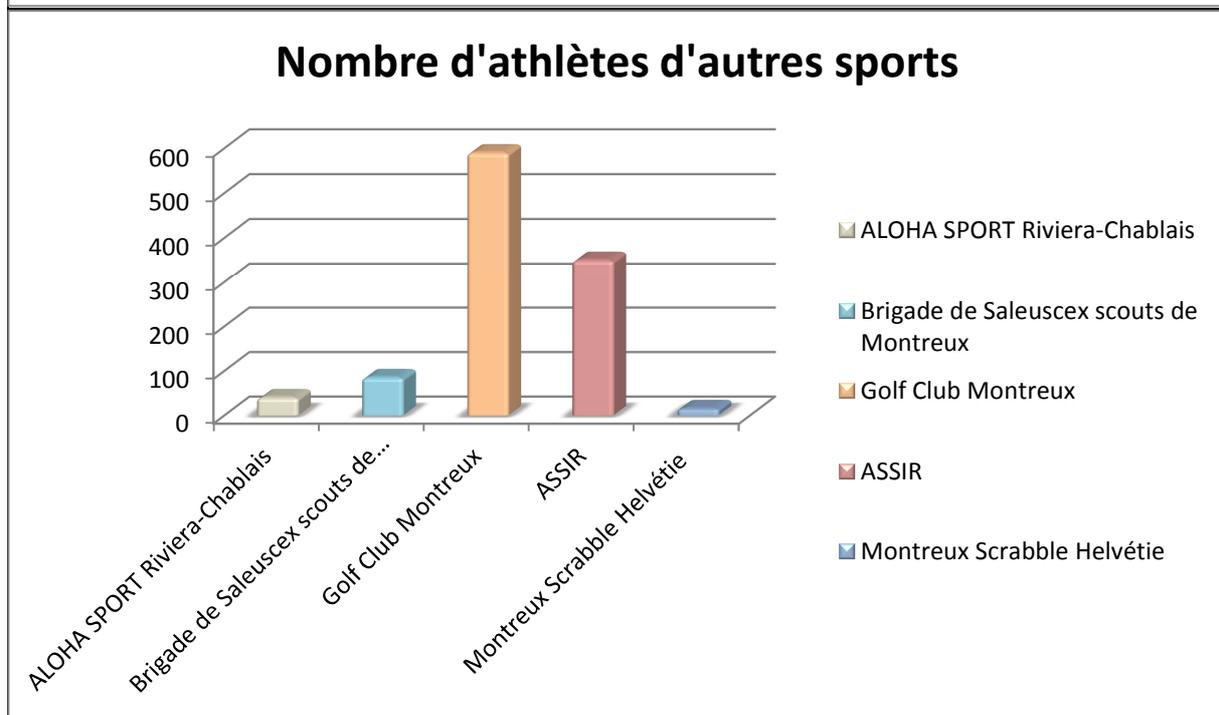
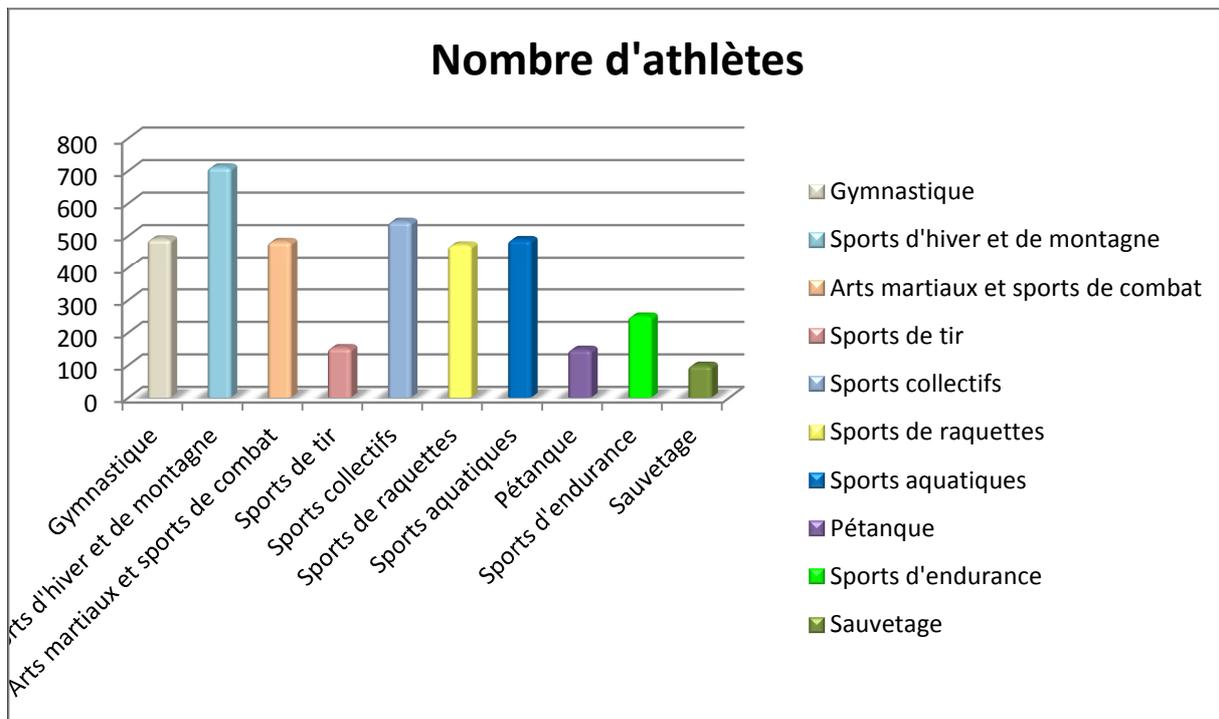
<sup>13</sup> Cf Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Il reste malgré tout quelques points sur lesquels une réflexion doit être engagée. En effet, cette étude a notamment permis de relever que les diverses disciplines ne bénéficient pas toujours d'infrastructures adaptées. Intrinsèquement, ceci est inévitable lorsqu'une commune propose un nombre de disciplines différentes aussi important. Néanmoins, lorsqu'un type de sport dans son ensemble souffre de ce problème, la donne est toute autre : plus de 480 athlètes pratiquent un art martial ou un sport de combat sur la Commune, soit près de 10% de l'ensemble des sportifs locaux, et aucune installation sportive communale adaptée n'existe à ce jour. De même, la grande majorité des clubs de gymnastique, qui eux représentent 490 athlètes, estiment que les dimensions de leurs salles respectives ne permettent pas de pratiquer leur discipline dans de bonnes conditions.

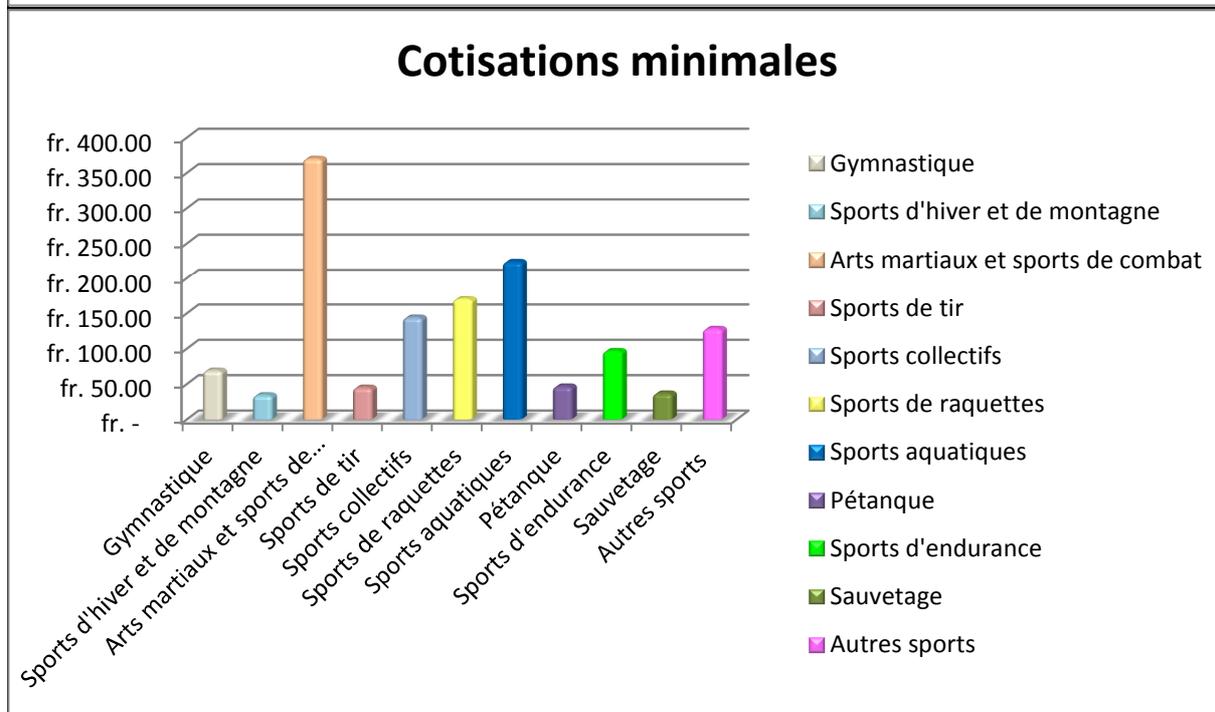
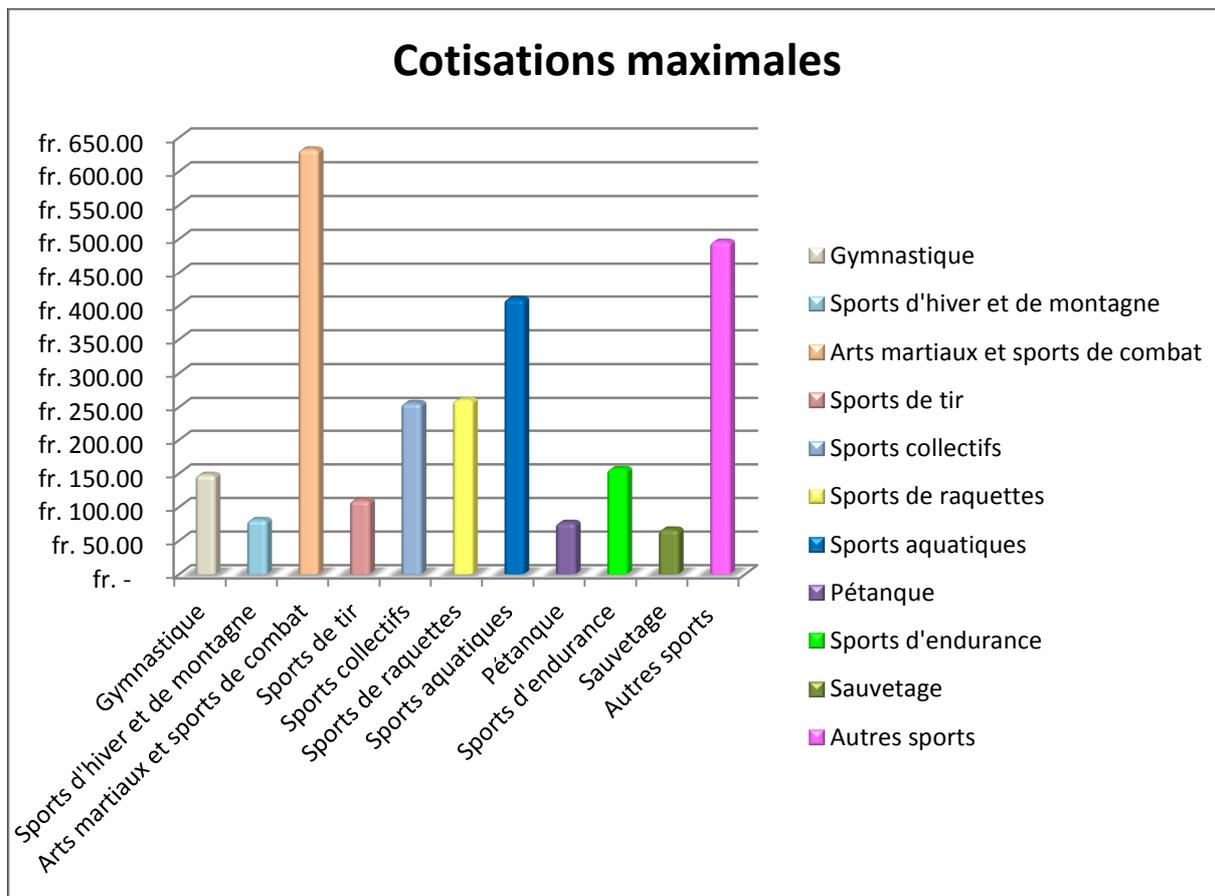
## 4. Annexes

### 4.1. Graphiques

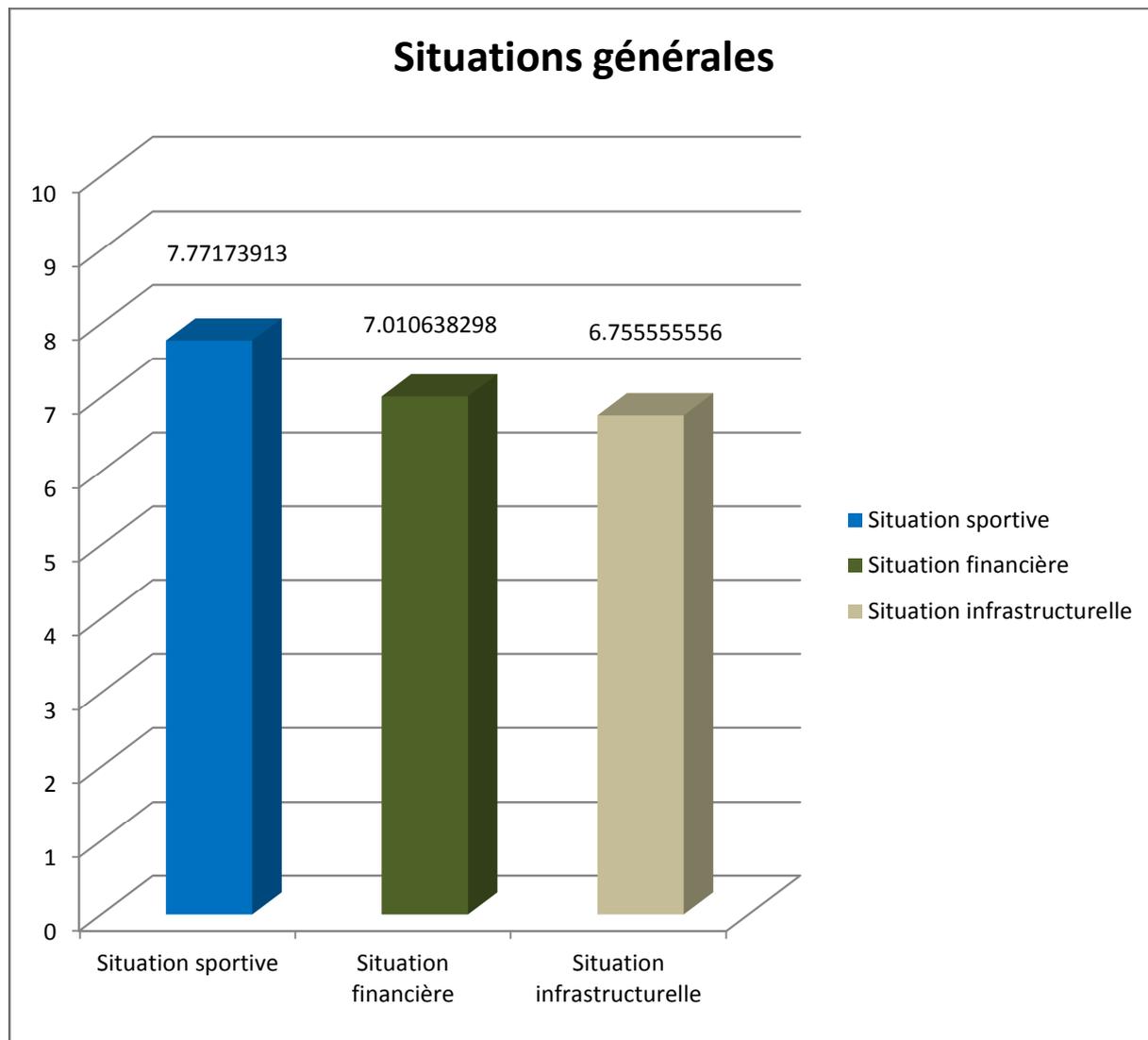
#### 4.1.1. Nombre d'athlètes



#### 4.1.2. Cotisations

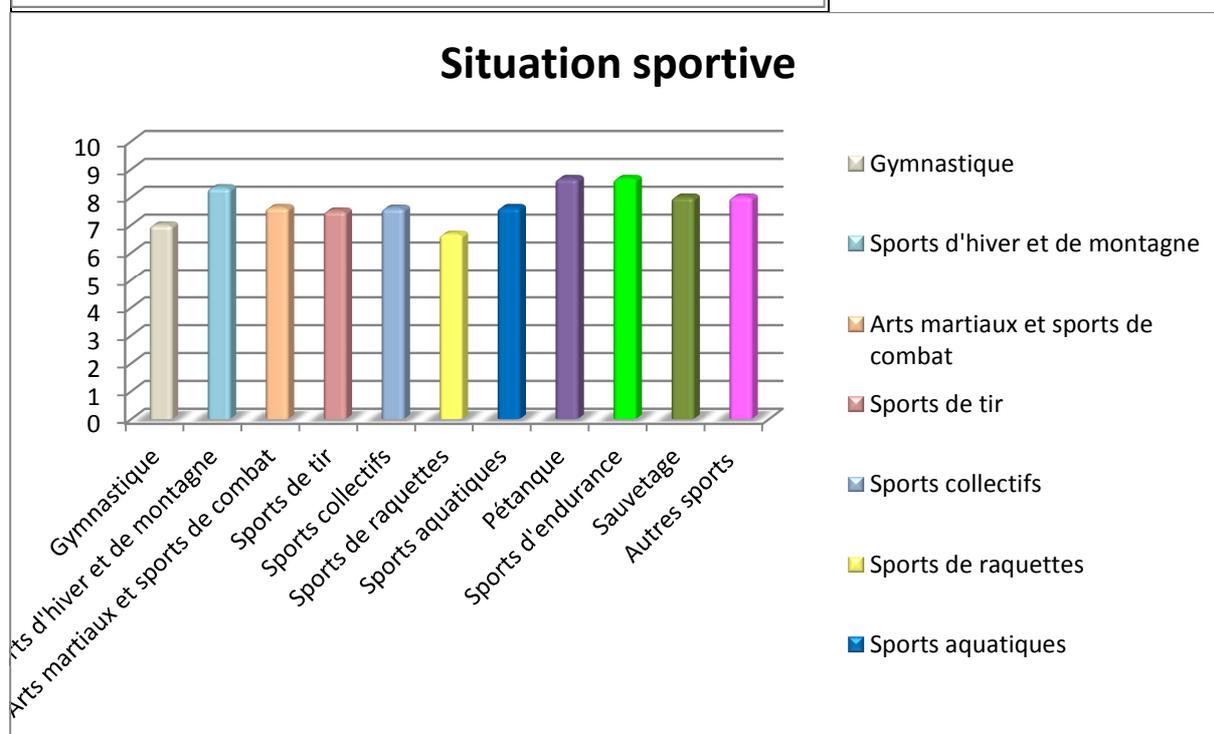
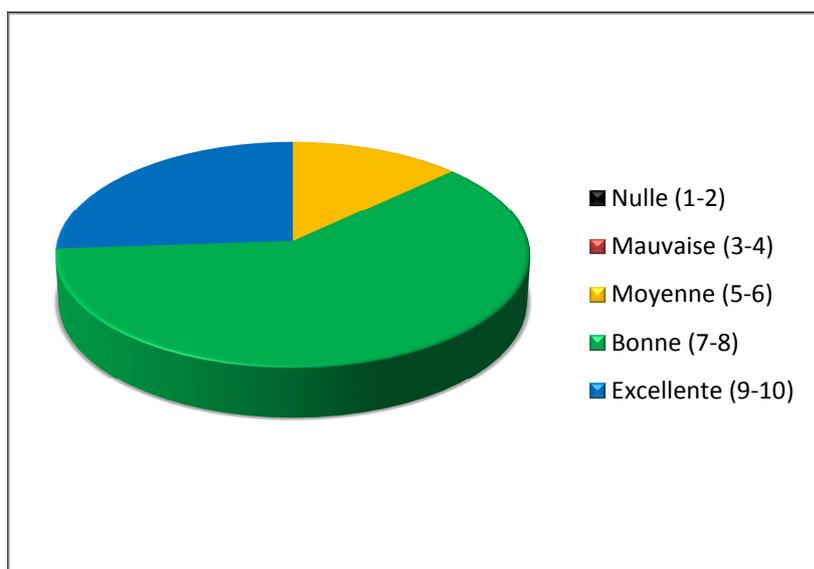


### 4.1.3. Situations générales



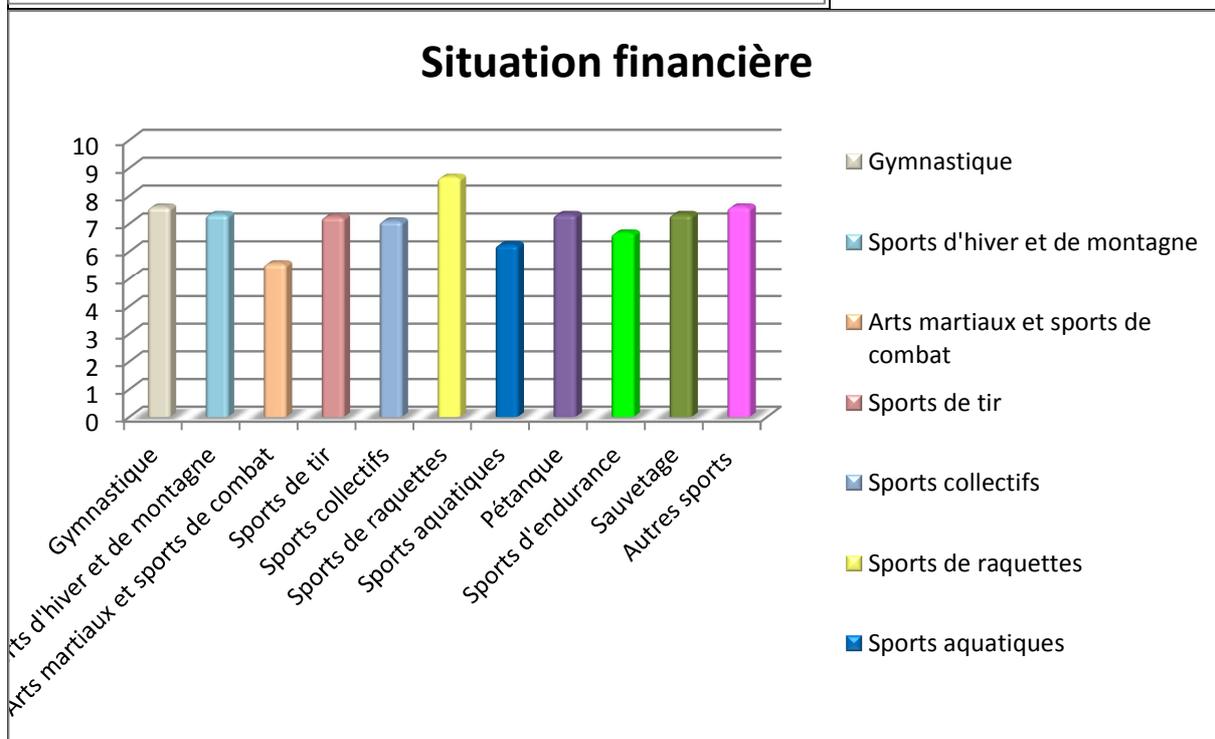
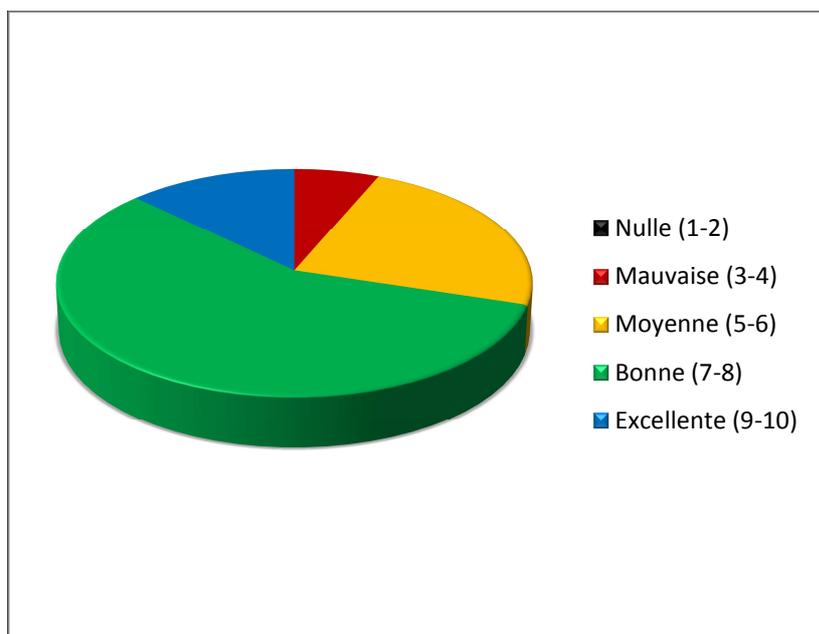
#### 4.1.4. Situation sportive

Nulle (1-2)	0	0%
Mauvaise (3-4)	0	0%
Moyenne (5-6)	6	13%
Bonne (7-8)	28	61%
Excellente (9-10)	12	26%



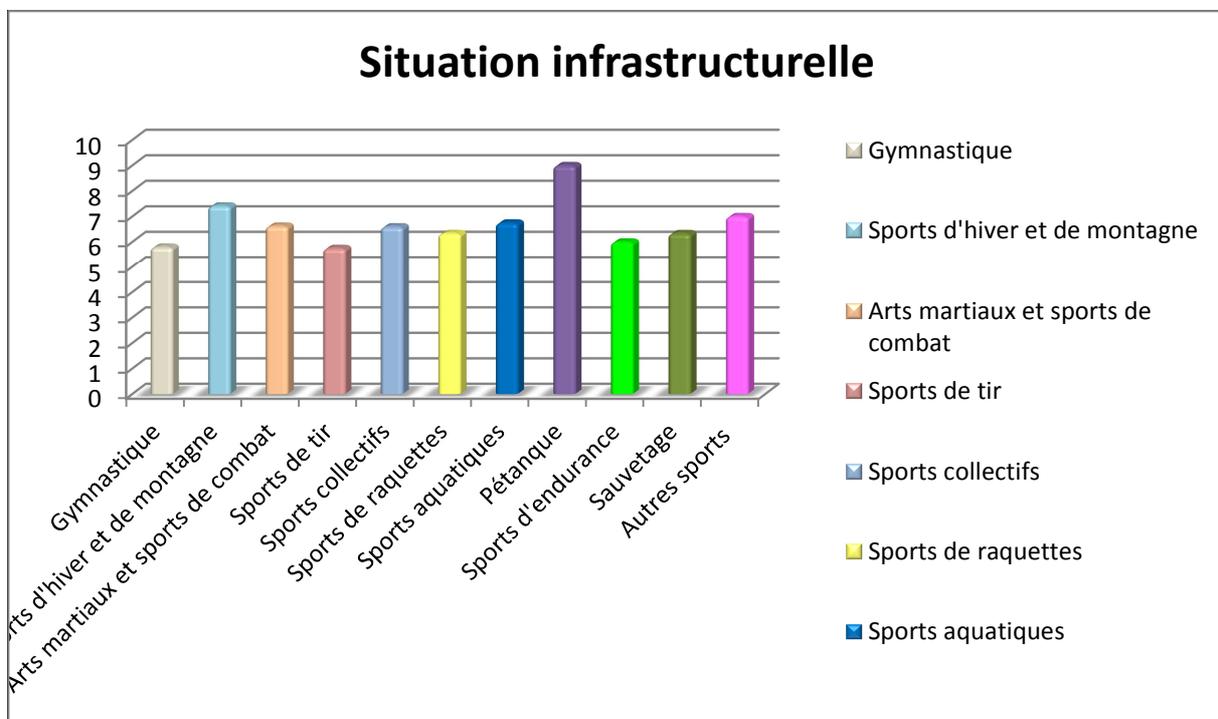
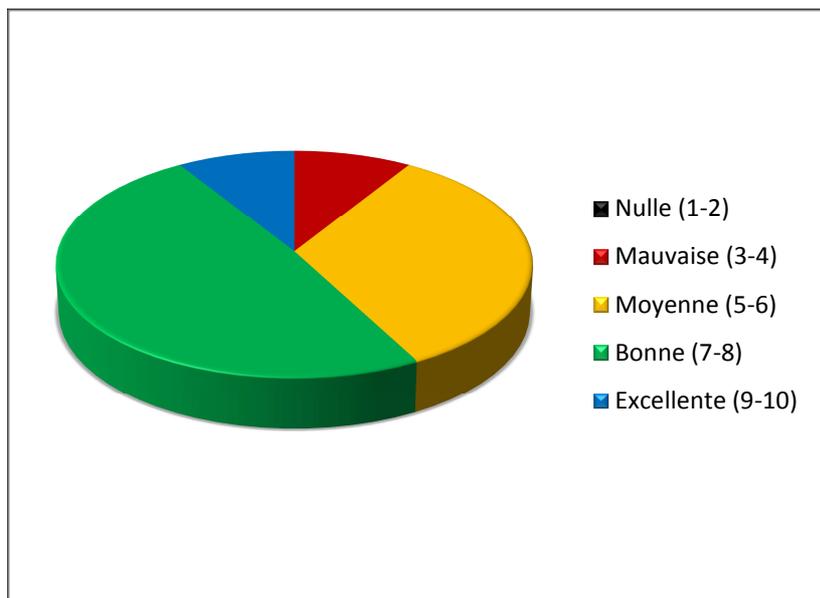
#### 4.1.5. Situation financière

Nulle (1-2)	0	0%
Mauvaise (3-4)	3	6%
Moyenne (5-6)	11	23%
Bonne (7-8)	27	57%
Excellente (9-10)	6	13%



#### 4.1.6. Situation infrastructurelle

Nulle (1-2)	0	0%
Mauvaise (3-4)	4	9%
Moyenne (5-6)	15	33%
Bonne (7-8)	22	49%
Excellente (9-10)	4	9%



## 4.2. Questionnaire

### Informations générales

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Fonction au sein du club : \_\_\_\_\_

Nom officiel du club : \_\_\_\_\_

Année de fondation : \_\_\_\_\_

Structure hiérarchique :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Nombre total d'athlètes:

❖ Actuellement : \_\_\_\_\_

- ❖ Tendance :  Hausse  
 Maintient  
 Baisse

Prix des cotisations par année :

- ❖ Maximum : \_\_\_\_\_ CHF  
❖ Minimum : \_\_\_\_\_ CHF

---

**Situation sportive**

---

**Descriptif du niveau général :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Niveau 1<sup>ère</sup> équipe (sports collectifs) :** \_\_\_\_\_**Tendance :**  Progression/Promotion Stabilité Régression/Relégation**Votre degré de satisfaction concernant la situation sportive du club :**

Entourez le chiffre qui convient :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nulle		Mauvaise		Moyenne		Bonne			Excellente

**Objectifs sportifs du club :****❖ À court terme (< 1 an):**

---

---

---

---

---

---

---

**❖ À moyen terme (< 5 ans) :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Autres objectifs :**

❖ **À court terme (< 1 an):**

---

---

---

---

---

---

---

---

❖ **À moyen terme (< 5 ans) :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Situation financière**

**Santé financière globale :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Résultat :**

- Bénéfice important
- Bénéfice
- Équilibré
- Perte
- Perte importante

**Soutiens financiers reçus :****❖ Sponsoring:**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**❖ Subventions :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Votre degré de satisfaction concernant la situation financière du club :**

Entourez le chiffre qui convient :

1    2    3    4    5    6    7    8    9    10  
Nulle    Mauvaise    Moyenne    Bonne    Excellente

---

**Infrastructures**

**Salles :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Terrains :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Autres :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Utilisation :**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Votre degré de satisfaction concernant les infrastructures utilisées par le club :**

Entourez le chiffre qui convient :



---

1    2    3    4    5    6    7    8    9    10  
Nulles    Mauvaises    Moyennes    Bonnes    Excellentes

---

## Besoins

### À court terme (< 1 an):

#### ❖ Finances :

---

---

---

---

---

---

---

---

#### ❖ Infrastructures :

---

---

---

---

---

---

---

---

#### ❖ Matériel :

---

---

---

---

---

---

---

---

#### ❖ Autres :

---

---

---



---

---

---

---

**À moyen terme (< 5 ans) :**

❖ **Finances :**

---

---

---

---

---

---

---

---

❖ **Infrastructures :**

---

---

---

---

---

---

---

---

❖ **Matériel :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

❖ **Autres :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Futur sportif sur la Riviera**

**Propositions concernant le sport pour tous :**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Intérêt à participer et collaborer à l'organisation d'une éventuelle « Fête du sport de Montreux » qui se tiendrait sur un jour voire un week-end lors de la rentrée scolaire d'août :**

- Intérêt à participer et collaborer
- Intérêt à participer
- Pas intéressés

**Autres propositions et/ou remarques:**

---

---

---

---

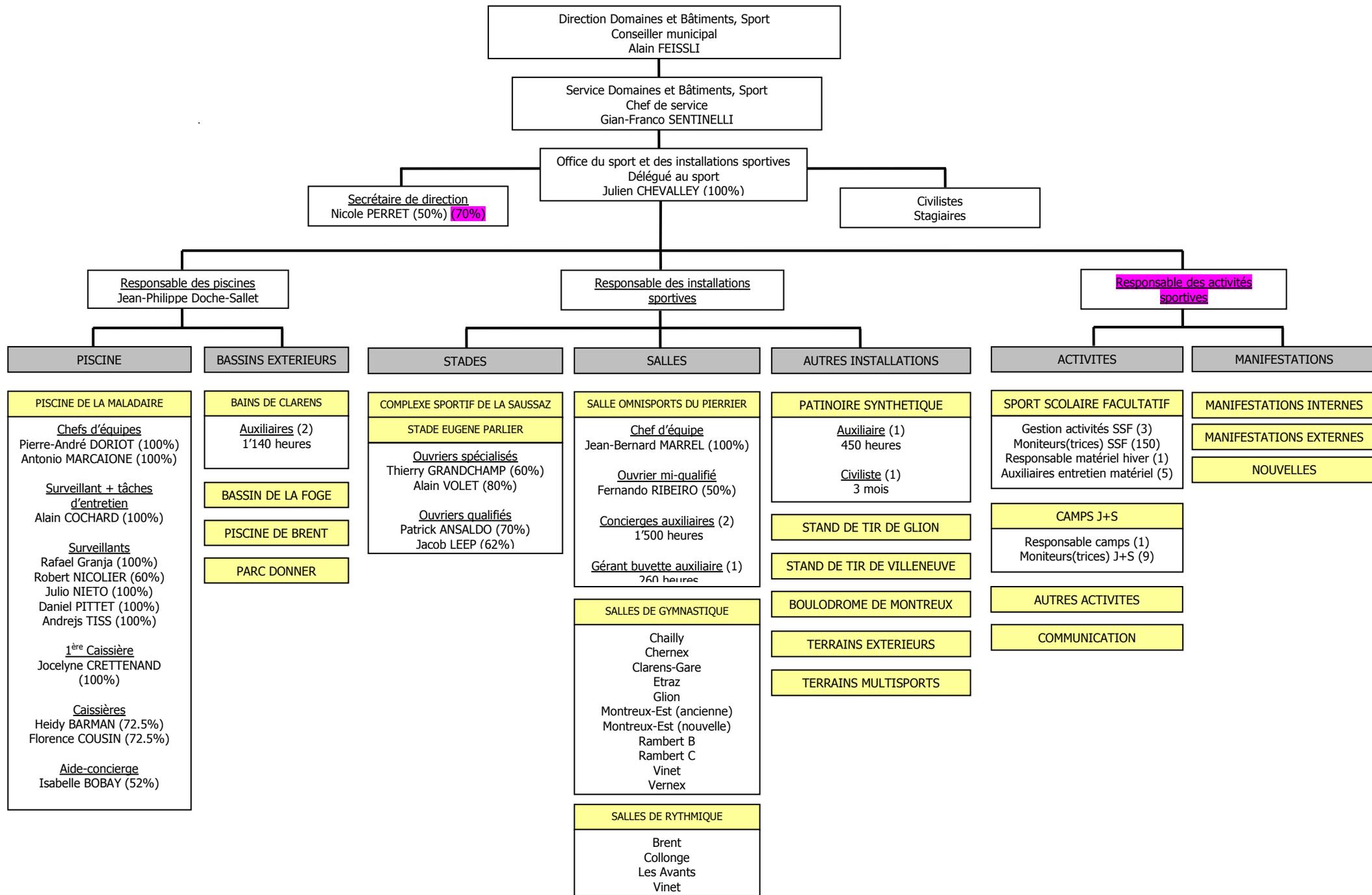
---

---

---

---

# Commune de Montreux – organigramme du personnel de l'office du sport et des installations sportives



# Commune de Montreux – organigramme du personnel de l’office du sport et des installations sportives

